REPUBLIQUE DU BENIN

****

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

******

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

****

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION (DSLC)

****

MEMOIRE DE MAITRISE

OPTION : DIDACTIQUE DES LANGUES

THEME

LA SCOLARISATION DES ENFANTS A SEME-KRAKE : Etat des lieux et défis à relever

Présenté par :

OGAWIN Kotchikpa Kamarou

Sous la direction de :

Prof. Mamoud Akanni IGUE

Professeur Titulaire des Universités

Soutenu le 25/02/2015

Dédicace

A

Allah, l'Omnipotent, l'Omniscient et l'Omniprésent

Remerciements

Je remercie :

- ✓ le professeur Mamoud Akanni IGUE pour avoir accepté de diriger ce travail.
- ✓ tous les enseignants du Département des Sciences du Langage et de la Communication ;
- ✓ mon feu père, monsieur Latifou OGAWIN ;
- ✓ ma mère, madame Salomé BALOGOU ;
- ✓ mes oncles, messieurs Léadi, Ousmane et El hadj Ganiou OGAWIN ;
- ✓ toutes les familles OGAWIN, BALOGOU, AGBAKA et BALOUBI ;
- ✓ tous les responsables et agents de DEMP et du MEMP ;
- ✓ le directeur du CEG Kraké-Plage, monsieur Vincent ADJAGNISSODE ;
- ✓ tous les directeurs d'école de la circonscription scolaire de Sèmè-Podji ;
- ✓ tous les enseignants et les élèves qui m'ont aidé ;
- ✓ tous ceux qui liront ce travail.

Sigles et Acronymes

CE1	:	Cours Elémentaire1
CE2	:	Cours Elémentaire2
CI	:	Cours d'Initiation
CM1	:	Cours Moyen 1
CM2	:	Cours Moyen 2
CP	:	Cours Préparatoire
CS		Circonscription Scolaire
DEMP	:	Direction des Enseignements Maternel et Primaire
DPP	:	Direction de la Programmation et de la Prospective
DSLC	:	Département des Sciences du Langage et de la Communication
EM	:	Enseignement Maternel
EP	:	Enseignement Primaire
EPT	:	Education Pour Tous
FLASH		Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
GP	:	Groupe Pédagogique (Classe)
IPS	:	Indice de Parité selon le Sexe
MEMP	:	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
OMD	:	Objectif du Millénaire pour le Développement
REM	:	Ratio Elèves par Maître
RESCl	:	Ratio Elève par Salle de Classe
RNSF	:	Réseau National pour la promotion de la Scolarisation des Filles
SG	:	Section des Grands
SGSI	:	Service de la Gestion du Système d'Information
SP	:	Section des Petits
T Ab	:	Taux d'Abandon
T Pr	:	Taux de Promotion
T Red	:	Taux de redoublement
TAP	:	Taux d'Achèvement du Primaire
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TNS	:	Taux Net de Scolarisation
TR	:	Taux de Rétention

Résumé

Ce travail qui porte sur la scolarisation des enfants de Sèmè-Kraké vient mettre à nu les difficultés auxquelles sont confrontés les enfants de Kraké, une localité située à proximité de la frontière du Bénin et du Nigéria. Comme le montre le présent travail, toutes les localités ne bénéficient pas des mêmes avantages en matière de la scolarisation. Les causes de ces disparités peuvent être d'ordre culturel, social, économique et géographique. A cela s'ajoute l'impact du bilinguisme chez les apprenants. Il ressort de notre travail de recherche que la pauvreté, l'ignorance, l'échec scolaire, l'exploitation des enfants, l'insuffisance des infrastructures scolaires sont des problèmes parmi tant d'autres qui créent un fossé pour une scolarisation apaisée des enfants. Outre ces difficultés énumérées, il a été souligné dans le présent document, d'importants défis à relever en vue de permettre aux enfants de Sèmè-Kraké de connaître une scolarisation réussie. Il s'agit entre autres défis de la motivation des apprenants, de la création de centre d'éducation surveillé, de la dotation en infrastructures scolaires et en matériel didactique ainsi que le renforcement de la sécurité.

Akósò (résumé en idàáshà)

íshɛ́ yeyi fán lá ɔ̀mɔ̀ yéé wà lɔ́ liléwé an li ojúlɛ Sɛmɛ klaké áári fɔní ɔmã kékéré ãn áàli ishóró kpikpɔ̀ shi káfū kpari iléwé wan ishoro yéé ni an wa larɔkpa larɔkpa lɛrin wan áári iya, ayimã, ikpáléjɛ, igbɔmãsa à à shé shí ɔ̀mɔ̀ kékéré an akɛ kawé wan ja iba oyɛ gbà ɛ ɛ shé shi ààmu ɔnã kɔnã lɛyin yè ɔ iwe mã an rɛ́ fú ɔnã yéé ji ɔ̀nã kpātākì yèé alati yɔ̀ɔ́ tinã shí ɔ̀mɔ̀ kékéré an ká yɔ́ ri ilɔ́ síwàjú lɔ́nã iléwé bání obí ɔmã iléwé an, áláwuréré an, ashojú iléwé an gbo ijɔ̀bá gbo àláti nã ówó kan nã ara shí ka fu she ibɔri ɔ̀mɔ̀ léwé ã titi shi kafu kpari iwe wã.

SOMMAIRE

DEDICACE……..……. 2
REMERCIEMENTS……...……. 3
SIGLES ET ACRONYMES ……. 4
RESUME EN IDAASHA….. …… 5
SOMMAIRE……... 6
INTRODUCTION ……..…… 7

CHAPITRE1 : GENERALITES…….. 10
1.1. Clarification conceptuelle ……..……...… 10
1-2 Revue de littérature……..……... 12
1-3 Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude……..……... 14

CHAPITRE 2 : APERÇU DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS AU BÉNIN. 22
2-1- Statistique du taux d'admissibilité, d'échec et d'abandon…… 22
2-2- Les conditions favorables à la scolarisation des enfants au Bénin…… 27
2-3- Les conditions défavorables à la scolarisation des enfants au Bénin…… 29

CHAPITRE 3 : ETAT DES LIEUX DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS À SÈMÈ-KRAKÉ……...…… 32
3-1-Le taux d'admissibilité, de redoublement et d'abandon au CEG Kraké-Plage… ..
3-2- Taux d'achèvement et de rétention au primaire à l'EPP Wégbégo-Adièmè à Sèmè-Kraké …… 33
3-3- Les différentes interventions dans la scolarisation des enfants à Sèmè-Kraké… .. 33
3-4- Taux de scolarisation des enfants à Sèmè-Kraké ……. 34
3-5- Les obstacles liés à la scolarisation des enfants à Kraké …….. 35

CHAPITRE 4 : LES DEFIS A RELEVER……..……..……..…… 49
4.1. Equipement en matériel didactique et création de centre d'éducation surveillé…... 49
4-1- Personnel enseignant suffisant et qualifié…….……...…….. 50
4-2- Le devoir des parents d'élève…… 52
4-3- La motivation du personnel, des apprenants et des parents d'élève……. 53
4-4- La lutte contre la déperdition scolaire et la politique spécifique de scolarisation des enfants des zones frontalières…… 57
CONCLUSION…….. 59
BIBLIOGRAPHIE…….. 61
Liste des tableaux …….. 64
Liste des graphiques ……... 65
Annexes…….. 66
Table des matières ……..…. 72

INTRODUCTION

Juste après les indépendances des années 1960, beaucoup de gouvernements de l'Afrique subsaharienne ont fait de la scolarisation des enfants une grande priorité. En effet, les autorités politico-administratives dans tous ces pays ont mis l'accent sur des stratégies visant à permettre à tous les enfants d'avoir accès à l'éducation, dans un cadre global de stimulation des processus de développement de leurs pays respectifs à la Conférence d'Addis-Abeba de 1961. Ainsi, la scolarisation devient l'un des piliers du développement de chaque pays puisque nos dirigeants sont désormais appelés à former une main d'œuvre qualifiée et une jeunesse consciente capable d'assurer la relève dans l'avenir.

Depuis ce moment, ces pays se sont lancés pour leitmotiv, la scolarisation de tous les enfants jusqu'à la Conférence Mondiale sur l'Education qui a eu lieu à Jomtien (Thaïlande) du 5 au 9 mars 1990 et qui a regroupé 155 pays. La loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, en ses articles 12 et 13, engage le pays à assurer la formation intégrale des citoyens et de la jeunesse ; les résolutions des Etats Généraux de l'Education (EGE), en exprimant une volonté populaire, affirment que l'éducation est la première priorité du Bénin.

« *L'école doit permettre d'avoir accès à la culture, à la science, au savoir, au savoir-faire et au savoir-être. Une plus grande attention doit être accordée à l'éducation des filles, des personnes et des enfants en situation difficile, des enfants des zones déshéritées et des groupes vulnérables* » stipule la loi n° 2003- 17 octobre 2003 portant loi d'orientation de l'Education Nationale.

Pour ce faire des programmes pour la promotion de la scolarisation des enfants des zones déshéritées ont été mis en œuvre au Bénin.

Le bilan de l'Education Pour Tous (EPT), préparé dans le cadre du Forum Mondial sur l'Education a montré que des progrès importants en matière d'équité avaient été réalisés.

Néanmoins, ce bilan n'est pas le même dans certaines zones déshéritées comme Kraké. La situation des enfants préoccupe énormément. Des familles s'installent tous les jours à Kraké d'où la nécessité de scolariser les enfants. Ce qui entraîne un effectif pléthorique dans les salles de classe. Face à cette situation, les efforts fournis par le gouvernement dans le domaine de la scolarisation sont insuffisants. Les conditions des enfants scolarisés demeurent mauvaises.

Le deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement dit qu'il faut que les enfants aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire de qualité et de le poursuivre jusqu'à son terme. Qu'en est-il alors des enfants de Kraké ? Si dans d'autres contrées du pays, la situation de la scolarisation des enfants s'améliore, à Kraké, la réalité est tout autre. Les activités lucratives constituent un obstacle pour la scolarisation. Aussi, ces activités permettent-elles de déscolariser certains enfants les empêchant de mener à bien leur parcours scolaire.

La politique de la gratuité de l'enseignement primaire a encouragé l'accès des enfants dans les salles de classe. Mais comme nous le savons, il ne suffit pas d'intégrer une école pour se frotter les mains. L'essentiel est d'y rester jusqu'à la fin des cycles. Quant aux enfants de Kraké, ils sont confrontés à plusieurs obstacles qui les empêchent d'achever leur scolarisation. Ce qui fait qu'ils abandonnent au profit des activités lucratives. On enregistre alors l'augmentation rapide du taux d'abandon des élèves alors que le taux de scolarisation est très faible. A cet effet, beaucoup d'efforts restent à faire pour encourager la scolarisation des enfants.

Dans cette perspective, l'étude portera sur les données susceptibles de mettre à nu le faible niveau de la scolarisation des enfants ; des obstacles qui endiguent son évolution afin d'éveiller la conscience de nos gouvernants à mieux cerner la situation difficile des enfants à la frontière Sud-est du pays.

Le travail comporte quatre (04) chapitres. Le premier porte sur les généralités. Quant au deuxième, il fait un bref aperçu de la scolarisation des enfants au Bénin tout en exposant certaines conditions favorables et défavorables à la scolarisation après avoir présenté quelques statistiques. Le troisième chapitre fait l'état des lieux qui prend en compte le taux de promotion, de redoublement, et d'abandon ; des différentes interventions ; des obstacles rencontrés ainsi que l'impact du bilinguisme. Le quatrième qui est le dernier aborde les défis à relever qui sont d'ordre didactique, pédagogique et sécuritaire.

CHAPITRE 1 : GENERALITES

1-1- Clarification conceptuelle

1-1-1- Scolarisation des enfants

« *Scolariser, c'est pourvoir d'écoles et d'un système régulier d'enseignement primaire une région ou un pays donné* » (Educ. 1979). La scolarisation est l'action de scolariser qui signifie doter un pays, une région des établissements nécessaires à l'enseignement de toute une population. C'est assurer un enseignement scolaire aux enfants ; soumettre à l'obligation scolaire les enfants d'un certain âge. L'école primaire élémentaire est la pièce maîtresse de l'enseignement du premier degré ; parce qu'elle a pour mission de recevoir et de scolariser les enfants pour lesquels « *l'instruction primaire est obligatoire* » (Encyclop. Educ. 1960. P 99).

Au sens général, la scolarisation est l'inscription et l'admission d'un enfant, un groupe d'enfants à suivre l'enseignement dans un établissement scolaire.

1-1-2- Etat des lieux

L'**état** peut être défini comme la manière d'être physique ou morale d'une personne. C'est aussi l'aspect sous lequel se présente quelque chose.

Quant aux lieux, ils peuvent désigner les locaux. D'après le Petit Larousse 2012, on appelle état des **lieux** ; un rapport écrit constatant l'état de conservation ou de dégradation d'un local. C'est également la constatation d'une situation à un moment donné. Dans ce cadre, il s'agira de mettre à nu l'état de la scolarisation des enfants à Kraké (le niveau de scolarisation, les obstacles et les défis à relever).

1-1-3- Défis à relever

Le défi est le refus de se soumettre à ; c'est braver un obstacle, un danger. On parle généralement de défi lorsqu'il y a situation-problème et que l'on doit surmonter.

1-1-4- L'échec scolaire

La notion de l'échec scolaire est une notion relativement récente, difficile à définir dans l'absolu puisqu'elle est liée au contexte social et historique dans lequel la question est posée. Elle dépend de l'objectif que la société s'est fixée à un moment donné en termes de durée de scolarisation et de niveau de diplôme à atteindre. Pour aborder la question de l'échec scolaire, il faut avoir en tête les différentes composantes de ce phénomène.

D'après les statistiques de l'éducation, l'échec scolaire se manifeste à travers deux indicateurs principaux: ce sont le nombre de redoublements et les résultats aux évaluations.

1-1-5 Le retard scolaire

Le retard est le manque d'adaptation dans le rythme personnel d'acquisition par rapport au niveau de connaissance ou d'aptitude pris comme référence. Autrement, on entend par retard scolaire toute différence entre l'âge théorique (année des 5ans en grande section de maternelle, par exemple) et l'âge réel des élèves. Très peu d'enfants à Kraké font l'école maternelle et beaucoup continuent de connaître le retard scolaire. Ce retard est surtout lié aux difficultés socio-familiales. D'abord certaines familles n'ont pas les moyens pour scolariser leurs enfants. Elles sont préoccupées par leur bien-être social. On a ensuite l'ignorance. L'ignorance est la cause du retard scolaire chez certains parents qui ne connaissent pas l'importance de l'école. Ces parents peuvent être riches ou pauvres. On a enfin l'insécurité. Elle est un élément important dans l'état de la

scolarisation des enfants à Kraké. Les parents sous-estiment généralement l'âge de leurs enfants. Les laisser seuls aller à l'école serait de prendre trop de risques. Ce qui fait qu'ils ne sont pas scolarisés à temps ou ne sont plus scolarisés.

1-2 Revue de littérature

En abordant le thème qui fait l'objet du présent mémoire l'une des préoccupations majeures a été de rechercher la bibliographie disponible et des aspects pertinents développés par les auteurs dans les différentes publications. Ce travail de base trouve son intérêt dans le souci de bâtir nos investigations sur l'existant théorique et d'aider à une meilleure compréhension de la question à Sèmè-Kraké où le cadre d'étude n'est pas forcément le même que dans les autres localités.

C'est une démarche qui s'appuie fondamentalement sur les écrits ayant retenu notre attention.

AGBAZAHOU (2001) dans son mémoire de CAPES a eu à montrer l'impact de la proximité de la frontière bénino-nigériane sur les résultats scolaires aux CEG de Kraké-Plage et de Tohouè. Dans son travail, il a présenté les différents résultats scolaires desdits collèges. Il a montré que la frontière, le naira et les marchés frontaliers sont considérés comme de réels déterminants des résultats. A cet effet, il a tenté de donner quelques approches de solution pour relever le défi c'est-à-dire le niveau des élèves de Kraké et de Tohouè.

SALAH (2005) a abordé la question de la déperdition scolaire dans les collèges du Bénin dans son mémoire de CAPES, le cas du CEG d'Agoué, un CEG frontalier. Il est parvenu à partir du point des inscriptions de 2000 à 2004, à montrer les causes de la déperdition scolaire en mettant un accent sur le cadre familial, le cadre pédagogique. Il a dégagé ensuite les conséquences de la déperdition scolaire mettant en relief son impact sur les déscolarisés. Enfin, des

solutions ont été proposées pour l'amélioration des conditions de vie et d'étude des élèves.

ABOUDOULAYE (2008) dans son mémoire de CAPES a eu à aborder « *Le trafic routier transfrontalier et la déperdition scolaire au CEG de Malanville* ». Il est parvenu entre autres à la conclusion que les causes de cette déperdition scolaire, sont la position géographique de la commune et la mauvaise politique des frontières dans notre pays. Le poids de l'Islam est aussi indexé à travers ce document, comme facteur de déperdition scolaire dans cette localité majoritairement musulmane où l'école à l'occidentale, est souvent mal vue par les dignitaires musulmans.

VIHOWANOU (2008), a montré dans son mémoire de CAPES soutenu à l'ENS de Porto-Novo intitulé « *Impact de la Proximité du Marché Nigérian sur les Rendements Scolaires dans la Commune d'Adjarra : cas de l'environnement de Médédjonou* », que la majorité des élèves enquêtés pratique les activités extraordinaires principalement les activités de contrebande. Il a ensuite démontré dans son travail que les frontières difficilement maîtrisables occasionnent le développement rapide du commerce informel et le faible rendement scolaire.

Dans la même logique, KAKPO (2008) s'est intéressé à l'impact de l'environnement socio-économique sur les rendements scolaires dans la commune de Klouékanmè : cas du CEG1 de Klouékanmè. Il a conclu que les responsabilités des mauvais résultats des élèves dudit collège sont partagées entre les parents d'élèves, les autorités communales, les autorités politico-administratives responsables de l'éducation au sommet de l'Etat, les élèves eux-mêmes et les enseignants. Il suggère que des dispositions soient prises pour l'amélioration des taux de réussite des élèves du CEG1 de Klouékanmè.

ATINDEKOUN et HOUNTONDJI (2013) dans leur mémoire de BAPES ont travaillé sur les *« Activités frontalières et la déperdition scolaire : cas du CEG de Kraké-Plage et de Tohouè »*. Ils ont montré que la délinquance juvénile, le mariage précoce, la prostitution, le renforcement de l'informel, l'attitude des parents sont les conséquences de la déperdition scolaire chez les apprenants. Ils ont enfin suggéré pour une bonne scolarisation que les parents jouent pleinement leur rôle aussi bien dans l'éducation des élèves que dans leurs relations avec les écoles.

1-3 Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude

1-3-1 Problématique

La scolarisation en tant que facteur de développement, fait donc partie des indicateurs à prendre en compte dans l'étude du niveau du développement. Selon la constitution adoptée en décembre 1991, *« l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit au Bénin pour tous les enfants âgés de 6 ans à 14 ans. La généralisation d'un enseignement primaire de qualité exige le respect d'une certaine norme en matière d'équipement et de personnel »*.

Si tel est le cas, ceci est dû à l'importance que celle-ci a dans la vie d'un être et donc de l'enfant. Le problème dans ce travail n'est pas de nous borner sur l'importance et le rôle de la scolarisation dans la vie d'un enfant. Après nos observations nous sommes convenu que le niveau de la scolarisation des enfants n'est pas le même partout au Bénin. Chaque milieu présente ses caractéristiques qui peuvent être aussi bien d'ordre social, économique, culturel. Etant la frontière bénino-nigériane, la scolarisation des enfants mérite d'être étudiée. On peut par là chercher à comprendre si la scolarisation des enfants est la même dans une zone frontalière ou non. Nous voyons donc une spécificité au niveau de la scolarisation des enfants à Kraké. Quelques questions peuvent être ici posées :

a) Les enfants de Kraké ont-ils les mêmes avantages dans leur parcours scolaire que ceux d'ailleurs ?
b) Quelles sont les causes et les conséquences du redoublement, de l'exclusion et du taux élevé d'abandon des enfants de Kraké ?
c) Quel est l'impact du bilinguisme sur la scolarisation des enfants ?
d) Comment l'insécurité conditionne- t-elle la scolarisation des enfants ?

Voilà tant de questions que seraient amenés à se poser les lecteurs de ce travail. Il est important de préciser que Kraké est une localité hétérogène c'est-à-dire qui abrite aussi bien des Béninois que des étrangers.

Plusieurs facteurs expliquent le phénomène à savoir :

- Kraké a un atout commercial, ce qui crée une poussée démographique. Son environnement est animé d'affaires. Ceci simplement parce que nous sommes proches de notre voisin le Nigéria ;
- L'insécurité est un facteur qui décroît le taux de la scolarisation ;
- l'ignorance des parents marginalise l'importance de la scolarisation ;
- Le refus de prise en charge spéciale de la scolarisation des enfants par l'Etat.

Tout ceci a pour conséquences, des enfants non scolarisés, un manque de matériel didactique, un manque criard d'enseignants qualifiés et un taux élevé d'abandon.

Le travail fait d'abord un bref aperçu de la scolarisation des enfants au Bénin, ensuite l'état des lieux de la scolarisation des enfants à Kraké tout en exposant les obstacles liés à celle-ci et enfin propose des pistes en vue d'une meilleure scolarisation des enfants. Cette étude prend pour base un objectif général, trois objectifs spécifiques et trois hypothèses.

1-3-2 Objectifs de l'étude

- **Objectif général**

L'objectif principal est d'inciter les parents qui ignorent l'importance de la scolarisation à envoyer leurs enfants à l'école et à encourager ceux déjà instruits à éviter la déperdition scolaire. Autre objectif est d'amener l'Etat à accompagner ces enfants et ces jeunes vers l'âge adulte, les aider à réussir leurs études, leur orientation professionnelle, et donc leur insertion dans la société.

- **Objectifs spécifiques**

- S'intéresser d'abord aux enfants dans les zones frontalières ;
- Assurer ensuite de façon particulière leur scolarisation et à leur mettre à disposition des enseignants qualifiés ;
- Lutter enfin contre l'insécurité et le taux élevé d'abandon.

1-3-3 Hypothèses de l'étude

Pour mieux connaître le niveau actuel de la scolarisation des enfants à Kraké (zone frontalière) et de savoir identifier les problèmes qui affectent le maintien des enfants à l'école, les hypothèses de recherche ci-après ont été élaborées :

Hypothèse1 :

La position géographique de Kraké et sa situation socio-économique sont à la base du faible taux de la scolarisation des enfants et du taux élevé d'abandon.

Hypothèse 2 :

Les contacts de langues traduisent les interférences linguistiques qui ont un impact négatif sur l'apprentissage du français chez les apprenants.

Hypothèse 3 :

Des efforts de la part de l'Etat, des partenaires techniques et financiers et des parents encourageraient l'envoi des enfants à l'école à Kraké afin de les y maintenir pour lutter contre la déperdition scolaire.

1-4- CADRES ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Ce sous chapitre comprend trois parties à savoir le cadre théorique, le cadre de l'étude et la méthodologie de l'étude.

1-4-1. Cadre théorique

Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié deux théories qui nous paraissent importantes. Il s'agit du modèle d'innovation – décision et la théorie des comportements interpersonnels.

1-4-1.1. Le modèle d'Innovation – Décision

Deux chercheurs ont conçu ce modèle en 1973. Il s'agit de Rogers et Schoemaker. Ce modèle vise à faire diffuser et adopter des innovations aux personnes qui résistent aux actions incitatives menées pour le développement. Il mène au changement de comportement qui, selon les concepteurs est subdivisé en cinq phases :

1) La connaissance du problème ;
2) La persuasion face à ce problème ;
3) La décision prise face au problème (changer ou ne pas changer) ;
4) L'exécution de cette décision et enfin ;
5) La confirmation de cette décision prise.

Pour la présente étude,

1) La connaissance du problème correspond à la prise de conscience des acteurs éducatifs sur l'état de la scolarisation et des difficultés scolaire que rencontrent les enfants de Sèmè-Kraké.
2) La persuasion face au problème c'est la volonté que les parents affichent. Ils sont persuadés des avantages liés à la scolarisation des enfants.
3) La décision prise face au problème. Les parents cherchent davantage des conseils et des appuis pour une scolarisation réussie de leurs enfants.
4) L'exécution de la décision pris, c'est le changement d'attitude que nous constatons déjà chez les parents et les apprenants en enquêtés.

1-4-1.2. Théorie des comportements interpersonnels

La présente théorie est de Triandis (1977). Elle accorde plus d'importance au contrôle de la volonté de l'individu pour expliquer et prédire les comportements. Selon cette théorie, tout comportement donné, de l'intention d'emprunter le comportement, et de la présence des conditions qui facilitent ou nuisent à l'adoption du comportement.

Dans le cadre de cette étude, le troisième déterminant de la théorie, c'est-à-dire la présence des conditions qui facilitent ou nuisent à l'adoption du comportement est mis en exergue. Il permet de connaître les facteurs qui constituent des handicaps à la scolarisation des enfants et leur maintien jusqu'à l'aboutissement de leur parcours scolaire. Ces facteurs sont situés à la fois au niveau de l'Etat, des partenaires techniques et financiers, des parents d'élèves et des apprenants.

1-4-2. Cadre de l'étude

1-4-2.1. La situation économique de Sèmè-Kraké

Les populations de Sèmè-Kraké mènent beaucoup d'activités poreuses telles que les maraîchères, la pêche. Elles font aussi des productions végétale, animale, halieutique, artisanale, industrielle, etc. La production végétale

concerne la culture du maïs, de manioc, de cocotier et de canne à sucre. La production animale quant à elle s'occupe des bovins, des caprins, de l'aviculture et surtout des porcins. Au niveau de la production halieutique, on a des poissons d'eau douce et des crustacés.

L'artisanat s'occupe du tissage, de la couture, de la menuiserie, de la coiffure, de la maçonnerie, de la soudure, et de la mécanique auto-moto-vélo,etc. Les populations de Sèmè-Kraké exploitent des ressources telles que le sable marin et lagunaire. Le tourisme est aussi l'une des priorités de par l'existence des temples et lieux sacrés. Le marché local favorise aussi les échanges entre les populations et le Nigéria à cause de la proximité du Nigéria. On note également l'existence des marchés de véhicules d'occasion. Tous ces avantages dont regorge Sèmè-Kraké favorisent une recrudescence de l'effectif de la population. Au lieu d'aller à l'école, les enfants préfèrent s'occuper des activités rémunératrices. Ils sont malheureusement pour la plupart voués à l'échec.

1-4-2.2. Caractéristiques socioculturelles de Sèmè-Kraké

La population de Sèmè-Kraké est composée de plusieurs communautés linguistiques. C'est une population mixte à caractère instable. On peut dire sans aucun doute que toutes les langues du Bénin sont parlées à Kraké du moment où on y rencontre des locuteurs des différentes langues parlées dans les contrées du Bénin pour des causes lucratives. Les autochtones sont des défis. Mais aujourd'hui la langue défi n'est pas majoritaire pour des raisons commerciales. Les langues les plus parlées aujourd'hui sont le gungbé, le yoruba, l'anglais-pidgin et le défi. La croyance religieuse est plurielle. Les célestes sont majoritaires suivis des musulmans et les catholiques.

1-4-3. Méthodologie de l'étude

1-4-3.1. Les outils de l'enquête

1-4-3.1.1. La revue documentaire

Elle porte sur les rapports de séminaires, les rapports de recherches-actions sur la déperdition scolaire surtout chez les apprenants des milieux frontaliers. Aussi, certains mémoires qui abordent le sujet ont-ils été consultés. Les annuaires statistiques du MEMP, de la Circonscription Scolaire de Sèmè-Podji ainsi que les documents de politiques éducatives ont été pris en compte.

1-4-3.1.2. Le questionnaire

Cet outil a permis de collecter des informations auprès des parents d'enfants scolarisés, des élèves, des enseignants, des élus locaux, du personnel d'encadrement des enseignants de la commune de Sèmè-Podji.

1-4-3.2. Stratégie d'intervention sur le terrain

La stratégie d'intervention sur le terrain prend en compte les différentes démarches qui mènent aux informations dont nous avons besoin dans le cadre de cette étude. Aussi, avions-nous procédé par des échanges des focus-groupes pour approfondir certaines déclarations des enquêtés et pour recueillir l'opinion de certaines cibles ne pouvant pas répondre directement aux questionnaires.

1-4-3.3. Champ de l'enquête

Les informations ont eu pour sources principales, trois niveaux : le niveau central, communal et local.

Nous avons eu recours au niveau central au Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP). Les services techniques des Directions de la Programmation et de la Prospective (DPP) de ce ministère disposent des statistiques sur l'évolution du système scolaire de toutes les communes et de

tous les départements du Bénin. Aussi, avions-nous échangé avec certains agents de ces services techniques du ministère.

Au niveau communal, nous nous sommes entretenus avec des enseignants, des écoliers, des élèves, des élus locaux et des responsables de la Circonscription Scolaire de Sèmè-Podji.

Enfin au niveau local, nous avons interrogé des enseignants intervenant dans des écoles et collège de Sèmè-Kraké, des élus locaux, des directeurs d'école, des élèves déscolarisés et des parents d'élèves.

1-4-3.4. Méthode d'échantillonnage

La population d'étude est celle de Sèmè-Kraké. Ne pouvant pas procéder à un recensement de tous les individus de cette population, un échantillon représentatif à choix raisonné a été tiré. Quatre (04) cibles ont été identifiées à savoir : des parents d'élèves, des enseignants du primaire et du secondaire, des élus locaux et des élèves. La taille de l'échantillon est de 116 personnes, réparties par cible comme suit :

- 40 parents d'élèves ;
- 20 enseignants du primaire et du secondaire ;
- 06 élus locaux ;
- 50 élèves.

Précisons que sur ces 116 questionnaires distribués, neuf (09) ne nous sont pas venus.

Les parents d'élèves sont interrogés. De la même manière, les élèves sont interrogés dans les écoles ou à la maison pour certains ; les élus locaux ont été également interrogés à la Mairie et dans les bureaux d'arrondissement.

CHAPITRE 2 : APERÇU DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS AU BENIN

2-1- Statistique du taux brut de la scolarisation, de promotion, de redoublement et d'abandon

Tableau 1: Evolution des TBS par département et par sexe en 1991 – 1992 et 2001 – 2002

	1991 – 1992			2001 – 2002		
	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons
Bénin	59,9	42,6	75,3	94,3	78,1	110,5
Atacora	39,9	24,5	53	84,9	65,5	103,8
Atlantique	68,1	55,5	80,3	96,5	85,7	107,04
Borgou	40,5	29,4	50,6	67,1	58,0	76,0
Mono	52,1	29,1	71,0	121,7	96,9	147,24
Ouémé	84,6	58,7	107,6	100,1	80,4	119,6
Zou	66,9	47,0	84,5	100,8	82,6	119,5

Source : Statistique du MEMP

Tableau 2 : Taux de promotion, de redoublement et d'abandon en 1992 – 1993

	Promotion			**Redoublement**			**Abandon**		
	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons
Bénin	64,2	63,1	64,7	26,8	27,2	26,3	9,0	9,0	9,0
Atacora	55,8	53,9	56,5	26,5	26,9	26,3	17,7	19,3	17,1
Atlantique	67,5	67,0	67,2	25,9	26,2	25,6	6,6	6,8	6,6
Borgou	59,4	57,4	60,5	27,6	29,8	26,5	12,9	12,8	13,0
Mono	68,5	65,7	69,5	25,5	29,9	24,0	6,0	4,4	6,5
Ouémé	63,9	63,6	64	28,2	28,6	28,0	7,9	7,8	8
Zou	62,9	60,9	63,9	27,2	28,0	26,8	9,9	11,1	9,3

Source : Statistique du MEMP

Tableau 3 : Taux de promotion, de redoublement et d'abandon en 2001 – 2002

	Promotion			Redoublement			Abandon		
	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons
Bénin	70,8	69,1	71,9	21,0	21,7	20,4	8,3	9,2	7,7
Atacora	64,0	61,6	65,4	24,2	25,4	23,4	11,9	13	11,2
Atlantique	72,1	71,17	72,79	21,1	21,4	20,9	6,8	7,4	6,3
Borgou	70,4	69,2	71,3	22,5	23,4	21,8	7,1	7,4	6,9
Mono	72,7	70,1	74,5	19,6	20,9	18,8	7,6	9,0	6,7
Ouémé	70,8	69,8	71,8	21,4	22,1	21,0	7,7	8,5	8,7
Zou	71,8	69,8	71,9	18,6	19,3	18,2	9,6	10,8	8,7

Source : Statistique du MEMP

Tableau 4: Effectif des élèves promus, redoublants et abandons par département en 2011

Département	**Effectif des élèves Promus**			**Effectif des élèves redoublants**			**Effectif des abandons**		
	Garçons	**Filles**	**Total**	**Garçons**	**Filles**	**Total**	**Garçons**	**Filles**	**Total**
Atacora	42204	32724	74928	15716	13291	29007	8488	5481	13969
Donga	34336	26858	61194	12223	10282	22505	7052	5022	12074
Atlantique	64525	53169	117694	23670	18206	41876	13728	9916	23644
Littoral	17836	18689	36525	6142	6233	120375	1285	1335	2620
Alibori	26669	23586	50255	9808	8814	18622	4300	3120	7420
Borgou	51743	48023	99766	20710	20727	41437	6827	5345	12172
Couffo	54621	42520	97141	15295	12199	27494	13036	10281	23317
Mono	25668	21801	47469	8962	6900	15862	5788	4089	9886
Ouémé	55969	49457	105426	20955	17043	37998	10169	7189	17358
Plateau	35430	27542	62972	13119	10393	23512	7552	4981	12533
Collines	32856	27175	30031	10365	9400	19765	5398	4119	9517
Zou	48752	39993	88745	15017	12358	27375	10442	7483	17925
Total	490609	411537	902146	171982	145846	317828	94065	68370	162435

Source : Statistique du MEMP

Tableau 5: Taux de Rendement interne au primaire en 2011

Taux de flux	Sous-cycle 1		Sous-cycle 2		Sous-cycle		Global
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
T Pr	74,6 %	74,3 %	72,7 %	72,2 %	71,8 %	63,4 %	72,3 %
T Red	3,4 %	15,1 %	15,2 %	18,0 %	17,8%	15,3 %	13,3%
T Ab	22,0%	10,7 %	12,1 %	9,7 %	10,4%	21,3 %	14,4%

Source : Statistique du MEMP

Courbe : Evolution du Taux Brut de Scolarisation primaire (TBS)

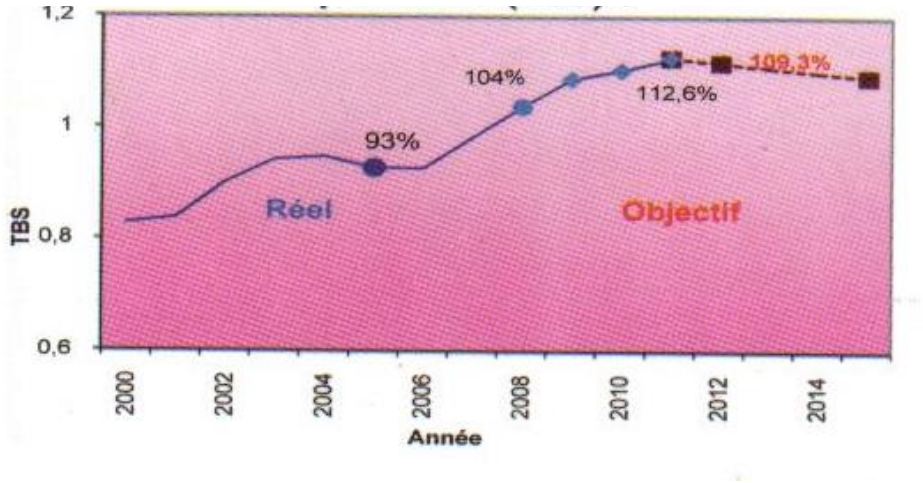

Source : SGSI, MEMP

Aucune statistique ne montre encore que le taux d'abandon des élèves est généralement triplé depuis les années 1960 au Bénin. Mais la situation à Kraké est tout autre. Car il est triplé entre 1997 et 2012.

Tableau 6 : Taux d'achèvement et de rétention au primaire entre 2006 et 2011

Libellé	Taux d'Achèvement (TAP)		Taux de Rétention (TR)	
Année	Total	Filles	Total	Filles
2006	65 %	54 %	51,1 %	46 %
2011	64,3 %	57,5 %	50,6 %	45,1 %

Source : Statistique du MEMP

Tableau 7 : Taux brut, taux net de scolarisation et indice de parité filles / garçons entre 2006 et 2011

Libellé	Taux brut de scolarisation (TBS)		Taux net de scolarisation (TNS)		Indice de parité (IPS)
Année	Total	Filles	Total	Filles	
2006	93 %	95,9%	77,7%	72,3%	0,86
2007	98,5 %	92,2%	82,7%	75,8%	0,89
2008	104,3 %	98,7%	93,04%	79%	0,90
2009	109,1%	104,5%	88,6%	85,2%	0,92
2010	110,6%	106,9%	90,3%	87,5%	0,94
2011	112,6%	109,05%	91,2%	88,5%	0,94

Source : Statistique du MEMP

Analyse des résultats des statistiques

- ✓ Le taux brut de la scolarisation des enfants au Bénin était de 59,9 % dont 42,6 % des filles entre 1991-1992. Les départements de l'Ouémé et du Plateau étaient en tête avec un taux de 84,6 %. Quant aux départements de l'Atacora et de la Donga, ils sont derniers avec un taux de 39,9 %.
- ✓ Entre 2001-2002, ce taux a connu une amélioration remarquable à l'échelle nationale. De 59,9 % entre 1991-1992, il est passé à 94,3 % avec 78,1% de filles en 2001-2002.

- ✓ Entre 2002 et 2006, le taux brut a connu une légère baisse de 1,3 % due aux difficultés économiques auxquelles le pays était confronté. Mais malgré cette légère baisse, le taux brut de scolarisation des filles est élevé. 78,1 % en 2002 contre 85,9% en 2006. Ce qui signifie qu'il y a vraiment une prise de conscience sur l'importance du genre féminin qui de jour en jour n'a plus sa place au foyer. Le genre féminin pourra aussi exercer des fonctions que celles que mènent les hommes. C'est pourquoi les parents des filles les envoient à l'école.
- ✓ Le taux brut de scolarisation est passé de 93 % en 2006 à 112,6% en 2011.
- ✓ Le taux net de scolarisation au Bénin est de 77,7% en 2006. Il a connu une amélioration d'année en année. Soit 82,7 % en 2007 ; 83,04 % en 2008 ; 88,6 % en 2009 ; 90,3 % en 2010 ; 91,2 en 2011.

Cette augmentation a des conséquences positives sur l'indice de parité. Le taux de scolarisation des filles se présente respectivement comme suit :

Sur le plan national

Année	Indice de parité /filles
2006	-
2007	7,02
2008	4,04
2009	3,4
2010	2,8
2011	-

A l'EPP Wégbégo-Adièmè

Année	Effectifs	Garçons	Filles	Indice de parité
2012	25	18	07	2,5
2013	27	19	08	2,3

De ce tableau, on note une légère amélioration de l'indice de parité de 2012 à 2013.

2-2- Les conditions favorables à la scolarisation des enfants au Bénin

2-2-1. L'appui des partenaires au développement

Plusieurs partenaires au développement mènent des actions dans le domaine de l'éducation dans maints pays. L'organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) y figure en bonne place. En effet, cette organisation appuie les Etats membres dans la mise en œuvre des plans d'actions nationaux visant l'EPT (Education Pour Tous). Elle encourage ainsi les pays à promouvoir la formation des filles dans les filières scientifiques, techniques et technologiques.

Le Fonds des Nations Unies pour la Culture et l'Enfance (UNICEF) s'investit également depuis 1994 dans des activités éducatives intégrant la promotion de l'éducation, y compris la lutte contre l'abandon scolaire. Des programmes d'éducation sont ainsi mis en œuvre, en appuis politiques et des stratégies nationales, mettant un accent particulier sur l'éducation des filles.

Ces appuis ont largement contribué à l'accélération de la scolarisation des enfants des zones déshéritées. Un outil de suivi des élèves a été développé par le gouvernement avec l'appui technique et financier de l'UNICEF. Il s'agit de la Fiche de suivi scolaire qui permet aux parents analphabètes de suivre l'évolution scolaire des enfants à l'école.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) est aussi un partenaire important de l'éducation notamment à travers son projet de promotion de l'éducation formelle par la mise à disposition des cantines scolaires.

L'USAID est un autre partenaire qui apporte un soutien déterminant à travers son appui à l'initiation et à l'exécution de projets spécifiquement consacrés à la scolarisation des filles focalisés sur la qualité de l'enseignement et l'équité.

De nombreux autres partenaires contribuent à la promotion de l'éducation, à travers des activités intégrant la lutte contre les abandons scolaires.

La DANIDA, la Coopération Suisse, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Ambassade des Pays-Bas, l'Union Européenne, la Coopération Technique Allemande (ex GIZ), le Royaume du Danemark et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONG) nationales viennent compléter la liste des partenaires du système scolaire. Elles sont souvent appuyées par des partenaires internationaux dont elles prolongent les actions au plan local.

2-2-2. Les efforts du gouvernement

Dans un souci de développement harmonieux de l'école béninoise le Plan Décennal de Développement du secteur de l'éducation a été élaboré. Ce plan contient les politiques et les approches de solution aux problèmes.

Le Programme Fast-Track/Fonds Commun Budgétaire (FTI /FCB) a permis au Gouvernement de mobiliser des ressources additionnelles pour le financement de ses politiques dont celles qui sont relatives aux mesures d'amélioration de la rétention dans le secteur. Dans le but de lutter contre l'abandon scolaire, le Gouvernement a jugé bon de commencer depuis la base, c'est- à- dire par la promotion de la scolarisation. On note :

i) la mise en pratique effective du programme pour la promotion de la scolarisation des enfants exécuté depuis décembre 1999 et qui se poursuit jusqu'à nos jours ;

ii) la création du Réseau National pour la Promotion de la scolarisation des Filles (RNPSF) ;

iii) la création des foyers de jeunes filles, de services et de directions dédiés à la promotion de la femme ou à l'éducation et à la formation des filles.

A cela, s'ajoutent la gratuité de l'accès à l'enseignement maternel et primaire, la gratuité progressive de la scolarisation des filles au secondaire. La mise en place de la politique de sous-cycles au niveau du primaire. C'est une mesure qui divise le cycle primaire en trois sous-cycles (niveaux) à savoir : CI-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2. A l'entrée de chaque sous-cycle (CI, CE1 et CM1), le redoublement est interdit. L'enfant peut redoubler une seule fois à la sortie du sous-cycle (CP, CE2 et CM2) lorsque la maîtrise minimale n'est pas atteinte. Cette mesure permet de réduire le redoublement qui est l'une des causes de l'abandon scolaire. Les parents qui étaient réticents pour scolariser leurs enfants à l'école trouvent des arguments pour se réconforter avec les niveaux de redoublements très élevés. La politique de sous-cycle a pour finalité d'améliorer l'achèvement du cycle primaire.

Le gouvernement a fait prendre des textes légaux pour lutter contre le châtiment corporel à l'école, une autre cause importante de l'abandon scolaire.

2-3- Les conditions défavorables à la scolarisation des enfants au Bénin

2-3-1. Les handicaps sociaux

Quand les parents sont pauvres, cela handicape dangereusement le parcours scolaire des apprenants. Et lorsqu'on est à Kraké cela pouvait être compris aisément ; car la plupart de ceux qui y viennent sont venus à la quête des moyens financiers. Mais ce qui caractérise surtout l'environnement social à Kraké est que de nombreux foyers ont une situation de famille monoparentale. Le système de parenté est comparable à celui des sociétés préindustrielles.

Dans un grand nombre de ces cas l'enfant est encadré par l'un de ses parents. Généralement, le père ne vit plus au foyer. Notons qu'il existe traditionnellement deux formes de parenté : le cas d'enfants illégitimes, c'est-à-dire conçus hors mariage, et le cas d'enfants orphelins, c'est-à-dire ayant perdu l'un des parents. La famille monoparentale est désormais essentiellement liée au faible taux du mariage, à la séparation ou au divorce.

2-3-2. Les handicaps familiaux

« *La famille est en Afrique et plus précisément au Bénin la cellule de base* » dit-on. Elle a une place très importante dans l'éducation des enfants. Mais il est ici question de savoir si à Kraké, la famille joue le rôle qui est le sien. Kraké est constitué de plus d'allochtones (les étrangers) que d'autochtones. Les derniers sont majoritairement analphabètes ne savant ni lire, ni écrire. Et cela n'est pas sans conséquences. Ces populations étant des immigrés pour la plupart, parce que, quittant leur village ou ville de résidence sont à la quête de l'argent et ignorent leurs familles. On note le manque de suivi pour les enfants dont la majorité est laissée pour compte. Et par conséquent, les enfants sont exposés aux différents vices tels que le vol, la drogue, la prostitution, le banditisme et autres. Aussi, pour aider leur famille, les enfants doivent-ils travailler au lieu d'aller à l'école. Si l'école coûte de l'argent, les familles pauvres ne peuvent pas y envoyer leurs enfants. Donc l'enfant qui devrait aller à l'école, est désormais considéré comme un agent commercial spécialisé dans l'informel. Un autre aspect aussi qui est à prendre en compte est la considération familiale des parents. Précisons ici que certains parents sont de grands irresponsables. Ce qui n'est pas méconnu de leurs enfants. Pour ceux-ci, devenir voleur n'est pas un travail difficile car ils le deviennent en toute fierté ignorant les inconvénients dans l'avenir.

2-3-3. Les violences

La violence se manifeste de plusieurs manières et dans plusieurs domaines. Dans un rapport principal provisoire, MEMP, Unicef, janvier 2009 présenté par Epiphane SODJINOU sur les violences contre les enfants en milieu scolaire au Bénin, il a été montré qu'il existe plusieurs sortes de violences en milieu scolaire. Il ressort de ce rapport que 12,4% des enfants sont victimes de l'abus sexuel en milieu urbain à l'école et 7,4% en milieu rural. Ces chiffres même si au vu de certaines personnes, peuvent paraître négligeables, restent à

prendre rigoureusement en compte dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. « *On ne parviendra pas à l'éducation universelle tant que les enfants ne seront pas en sécurité dans les écoles (…). La violence contre les enfants freine aussi considérablement les initiatives en faveur de l'égalité des sexes* » avait affirmé le Secrétaire Général des Nations Unies, Koffi Annan dans la préface dédiée au rapport mondial sur la violence contre les enfants en milieu scolaire, en octobre 2006.

CHAPITRE 3 : ETAT DES LIEUX DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS A SEME-KRAKE

3-1- Le taux d'admissibilité, de redoublement et d'abandon au CEG Kraké-Plage

Graphique 1 : Pourcentage du taux d'élèves redoublants du CEG Kraké-Plage

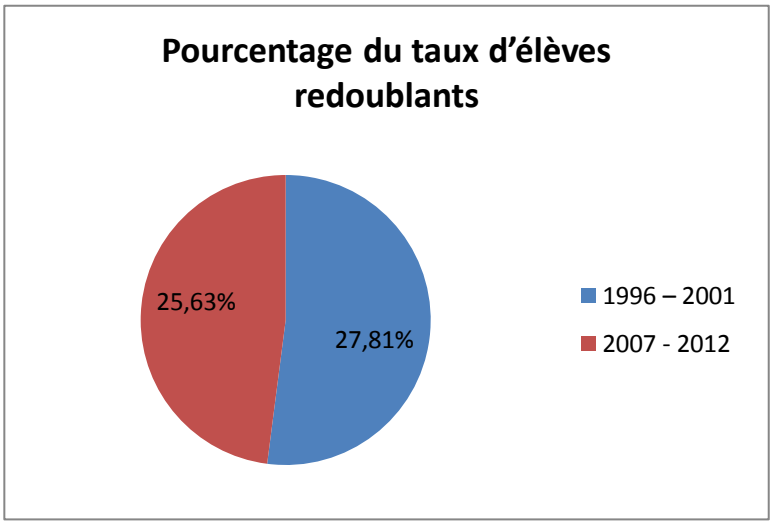

Source : Archives du CEG Kraké-Plage

Graphique 2 : Pourcentage du taux d'abandon du CEG Kraké-Plage

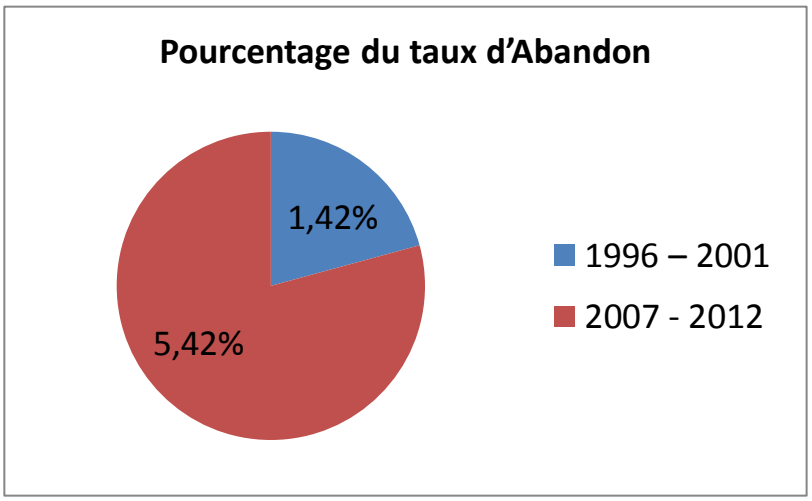

Source : Archives du CEG Kraké-Plage

Graphique 3 : Pourcentage du taux d'admis du CEG Kraké-Plage

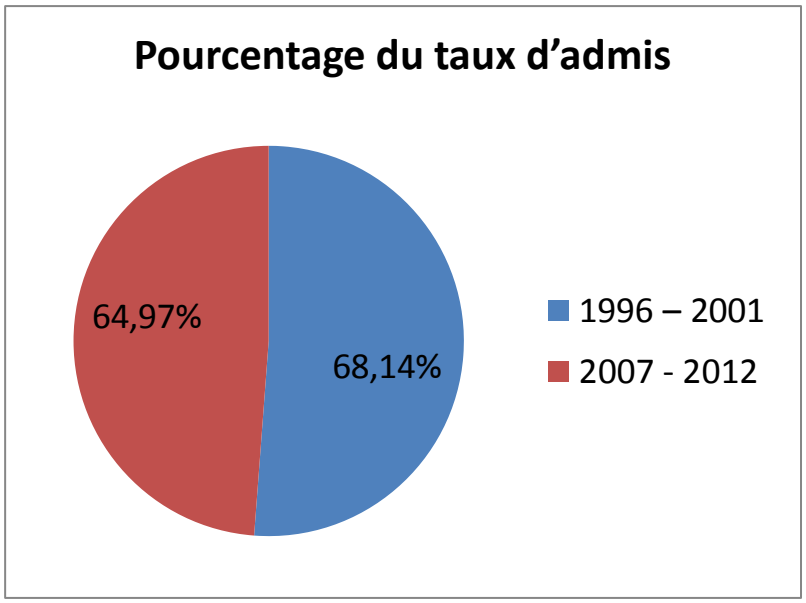

Source : Archives du CEG Kraké-Plage

3-2- Taux d'achèvement et de rétention au primaire à l'EPP Wégbégo-Adiémè à Sèmè-Kraké

Groupes pédagogiques	Effectifs	Taux de rétention	Taux d'achèvement
CI	80	69 %	31 %
CM2	25		

3-3- Les différentes interventions dans la scolarisation des enfants à Sèmè-Kraké

De façon générale à Sèmè-Kraké comme ailleurs dans d'autres contrées du pays, l'Etat apporte à sa manière sa contribution pour permettre aux enfants d'accéder aux écoles. Ainsi depuis les années 1950, le gouvernement pourvoit les écoles du personnel enseignant. Outre le personnel, l'Etat apporte aussi aux écoles des matériels didactiques (cahiers d'activités, guides, cartes géographiques, stylos, crayons, traceurs, livres aux programmes, etc.). Nous avons également de la part de l'Etat, la construction des modules de classe. Mais ces apports du gouvernement béninois restent insuffisants.

En dehors de l'Etat, nous avons des partenaires tels que l'UNICEF ; la DANIDA, l'USAID, la sous-préfecture (aujourd'hui Mairie) qui investissent beaucoup pour accompagner et favoriser la scolarisation des enfants. Les institutions financières comme la BOA viennent en aide aux écoles de Kraké. Elle offre des matériels scolaires aux apprenants.

On note également la bonne volonté des personnes bénévoles comme Sébastien ADJAVON. Ce dernier a construit à l'Ecole Primaire Publique Kraké-Plage1, un module de trois classes pour soulager la peine des apprenants. Les élus locaux, même s'ils n'ont pas de grands moyens, accordent une grande importance aux biens êtres des écoles.

Nous avons les populations. Elles sont les pionnières lorsqu'il s'agit de trouver des locaux pour abriter les écoles. C'est le cas du CEG Kraké-Plage qui dès sa création était localisé dans une maison privée. Les populations souscrivent pour la plupart du temps pour ériger des bâtiments aux apprenants. A défaut de moyens, pour construire des salles de classe à l'aide de matériaux définitifs, elles ne tardent pas à ériger des salles avec des matériaux précaires pour calmer le calvaire que traversent les enfants.

3-4- Taux de scolarisation des enfants à Sèmè-kraké

Graphique 4: Taux de scolarisation à Sèmè-Kraké

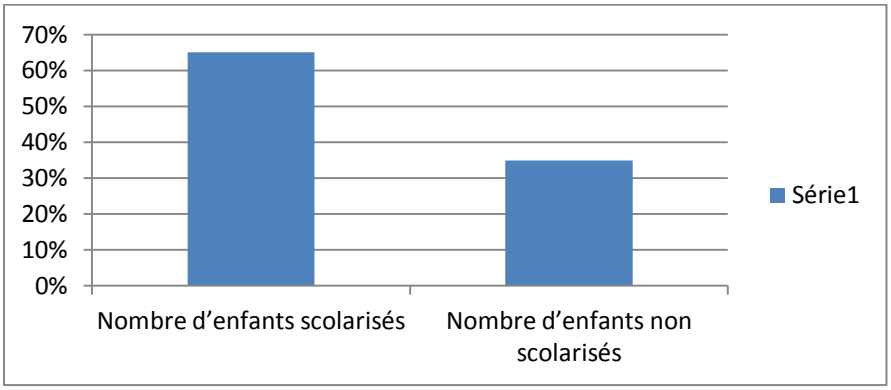

Source : Enquête du terrain du présent travail.

Sur 350 foyers enquêtés, nous avons pu enregistrer 1270 enfants scolarisables. 825 enfants sont déjà scolarisés ; 445 ne le sont pas. Ainsi, se présente le pourcentage de la scolarisation des enfants à Sèmè-Kraké.

NB : précisons que tous les foyers enquêtés ont au moins un enfant scolarisable.

3-5- Les obstacles liés à la scolarisation des enfants à Kraké

3-5-1. Insuffisance du matériel didactique et du personnel enseignant qualifié

Les écoles et les collèges de Kraké qu'ils soient publics ou privés souffrent d'un manque criard en matériel didactique et en personnel enseignant qualifié.

Créée depuis 1978, l'école primaire publique Kraké-Plage1 n'a toujours pas été clôturée alors qu'elle abrite le centre d'examen du Certificat d'Etude Primaire (CEP). Cela crée assez de difficultés pour un bon suivi des enfants au sein de l'école. L'insuffisance des salles de classe entraîne les effectifs pléthoriques. On compte plus de quatre-vingt-dix (90) élèves dans beaucoup de classes aujourd'hui. Cette situation est contraire à ce que vivent certains enfants à la maison. Et comme conséquence, on note la déperdition scolaire. Si avec les nouveaux programmes d'étude, l'enseignant ne donne plus les enseignements de façon unilatérale mais construit les connaissances avec les élèves, cela suppose que les apprenants doivent se documenter afin de trouver certaines informations utiles. Les écoles et les collèges de Kraké ne disposent pas de bibliothèque digne du nom pouvant permettre aux enfants de mener à bien leurs recherches. La couverture en internet est totalement mauvaise. Les salles de classe restent insuffisantes en dépit des efforts fournis par les parents, les partenaires sociaux et l'Etat. Le peu qui existe est en état de dégradation et mérite d'être réfectionné. Le manque de mobiliers cause beaucoup de problèmes aux responsables scolaires face au nombre élevé d'apprenants alors que l'Etat a interdit dans le

même temps aux responsables scolaires de prendre une quelconque souscription chez les parents. Ces derniers, déjà avertis de la politique de la gratuité de l'enseignement primaire n'envisagent plus apporter des aides aux écoles pendant que les subventions allouées par l'Etat ne parviennent pas vite aux responsables scolaires. Ce qui bloque certaines activités que les directeurs d'écoles et de collèges doivent mener à des moments précis.

D'après nos enquêtes (adressées aux directeurs d'écoles primaires), la couverture en personnel enseignant dans les écoles est de 70%. Parmi celui-ci, 60% sont qualifiés. 40% sont des stagiaires venus des Ecoles Normales Privées. Le besoin en personnel enseignant est alors de 30%. Un besoin que décrient farouchement les responsables scolaires. Au secondaire, la situation est pire. C'est grâce au système de vacation que l'école béninoise est sauvée. Il faut tout de même souligner le manque de formation professionnelle de la plupart des enseignants vacataires. En français, dans le collège d'enseignement général Kraké-Plage, jusqu'en 2013, il y avait un seul enseignant titulaire de français. Est-ce l'inexistence du personnel dans la discipline ? Le problème n'est pas totalement là. Il revient à l'Etat de revoir sa politique en matière de la répartition du personnel enseignant.

3-5-2-L'impact du bilinguisme

3-5-2-1. Définition du terme bilinguisme

Le Docteur ADJERAN, dans son cours de Linguistique, Sociolinguistique et Sociologie du Langage à l'Université d'Abomey-Calavi, DSLC, 2014 – 2015 donne la définition suivante au concept de bilinguisme : « *Le bilinguisme c'est la capacité qu'a une personne ou une communauté d'utiliser alternativement deux systèmes ou plusieurs langues. Le bilinguisme c'est la situation d'un individu capable de manier deux langues de statuts identiques avec une égale aisance ou une aisance inégale* »

Dans sa forme la plus simple, on définit le bilinguisme comme la « connaissance » de deux langues (Valdez & Figueora, 1994). Cependant, une difficulté majeure surgit lorsqu'on veut définir ce que signifie « connaître » une langue. Certaines personnes bilingues sont tout à fait à l'aise dans les deux langues qu'ils parlent, alors que d'autres démontrent qu'ils ont une langue dominante ou préférée.

Qu'en est-il alors du bilinguisme à Kraké ?

3-5-2-2. Présentation du bilinguisme à Kraké

Kraké est un milieu où le plurilinguisme est fréquent. Ceci relève du fait de l'immigration galopante dans la zone. On y compte plusieurs langues dont les plus dominantes sont le gun, le défi, le yoruba, l'anglais et le français. Nous pouvons affirmer à partir de nos recherches que c'est une zone où plusieurs langues du pays sont parlées parce qu'elle regroupe plusieurs immigrés donc les locuteurs de ces langues. Il y a ainsi contact de langues. Ce contact s'observe aussi bien en milieu non formel que formel. Les interlocuteurs en milieu non formel sont constitués des individus qui, pour des échanges commerciaux sont obligés de communiquer de façon directe. Il s'observe en milieu formel dans les administrations et les institutions qu'elles soient publiques ou privées. Ce qui nous intéresse ici c'est le deuxième cas qui est le cadre formel où les sujets qui y fréquentent font usage de la langue française qui selon la constitution de février 1990 est considérée comme la langue officielle du Bénin ; c'est-à-dire celle qui est parlée dans les administrations et services de l'Etat.

Graphique 5 : **Pourcentage des langues parlées en milieu scolaire.**

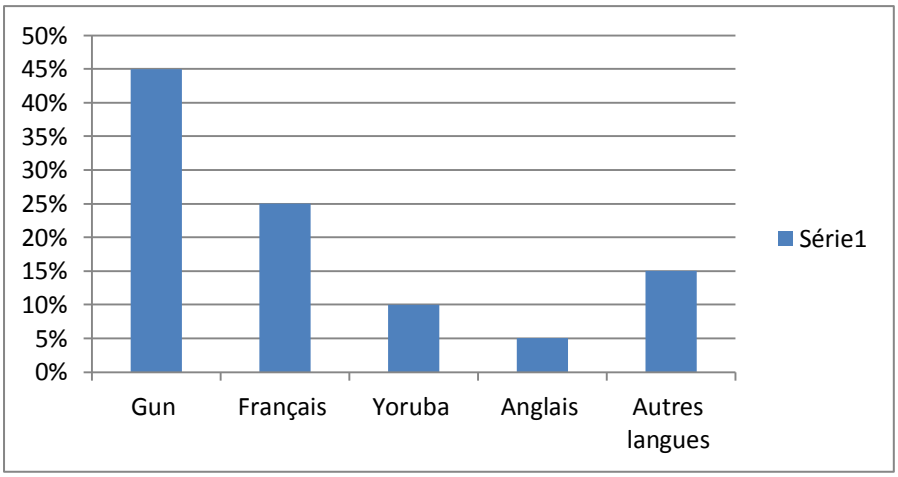

Source : Enquête de terrain du présent travail

On peut comprendre de ce graphique que le français a un très faible taux en milieu scolaire soit 25%. Ce qui montre que son importance est négligeable dans la pratique.

Par contre, la langue gun occupe une bonne place en milieu scolaire. 45% des élèves utilisent le gun pour véhiculer leur message. La langue yoruba quant à elle, est parlée à 10 % au moment où l'anglais est à 5%. Les autres langues prennent en compte les 15% restants.

En somme, la dominance de la langue gun en milieu scolaire relève de son importance extrascolaire qui a un impact négatif sur la scolarisation des enfants. Ils ont le mépris pour la langue française qui est parlées par (25 %) et aussi pour l'anglais (5 %).

Le temps réservé à ces langues est insuffisant. Or, une langue, pour être bien comprise, à besoin d'être parlée régulièrement sinon, elle meurt.

Notons que le faible usage du français en milieu scolaire n'est pas sans incidences et répercussions sur la scolarisation des enfants puisque la compétence linguistique de l'apprenant en français constitue l'un des critères à prendre en compte pour son passage en classe supérieure.

3-5-2-3. L'impact du bilinguisme chez les apprenants à Kraké

Dans la plupart des cas, les enfants sont naturellement attirés par la langue de la majorité même si pour certains, une source puissante d'exposition à la langue de la majorité est l'éducation.

Pearson (2007) montre que des facteurs sociaux et environnementaux peuvent avoir une incidence sur le fait que des enfants deviennent bilingues, ou qu'ils adoptent et ne parlent que la langue de la majorité. Dans les familles dont les parents ne parlent que la L1 et dont les enfants sont exposés à la langue de la minorité très tôt et souvent, il y a plus de chance que le vrai bilinguisme s'installe.

En effet, le contact de deux ou de plusieurs langues agit quelque que soit la forme du bilinguisme, soit positivement ou négativement. Lorsque les langues s'entraident l'une l'autre, il y a transfert positif. Mais si elles interfèrent entre elles, on parle du transfert négatif. Lorsque les apprenants s'accrochent à la langue gun, ils ont comme nécessité de développer son vocabulaire puisque cette langue n'est pas la langue maternelle de ces apprenants. Le développement du vocabulaire est généralement retardé en apprenant une langue seconde, que cette langue soit acquise séquentiellement ou simultanément (August, Carlo, Dressler, et Snow, 2005).

A Kraké, le bilinguisme entraîne des incidences négatives en matière d'aptitudes langagières. La plupart des apprenants sont des bilingues de circonstance parce qu'ils sont obligés de le faire pour fréquenter l'école ou pour trouver un emploi dans le futur.

Le gun et le yoruba

Tableau 6 : Comparaison de l'étude contrastive

	Consonnes spécifiques au gun	Consonnes communes au yoruba et au gun	Consonnes spécifiques au yoruba
consonnes	c v z ny	p b t d k g kp gb f s m x n j w	r sh
Ton	[HB][BH] [MB]	[H] [B]	[M]

Ce tableau nous amène à faire les remarques suivantes :

Le yoruba et le gungbé sont deux langues qui partagent le même système vocalique. Elles ont en commun seize (15) unités consonantiques. Quatre (04) consonnes sont spécifiques au gungbé et deux (02) pour le yoruba.

Les catégories consonantiques et tonales des deux langues étudiées nous ont permis de constater que ces deux systèmes présentent des similitudes et quelques divergences.

On note par ailleurs une interférence linguistique de façon prépondérante entre ces deux langues surtout lorsqu'il s'agit de la salutation. Elle se manifeste par la formule [*mi ku kal*ɛ] en gun qui veut dire [ɛ *ku kal*ɛ] en yoruba. On peut aussi noter une cohésion sociale entre les locuteurs gun et yoruba.

Le français et les langues nationales

Selon Ferdinand De SAUSSURE, « *La langue est un fait social* ». Elle appartient donc à une communauté donnée. C'est pourquoi pour la bonne maîtrise d'une langue, il faut un exercice courant de la part du sujet. Aujourd'hui, nous constatons que les apprenants accordent très peu

d'importance à la langue française à Sèmè-kraké en milieu scolaire. Le niveau des apprenants s'abaisse de jour en jour du fait de l'importance accordée aux langues nationales qui ne sont pas nécessairement les langues de première socialisation.

Admettons la variation libre entre le phonème $|l|$ et $|r|$ en goun et nous constatons que nous sommes compris.

Lorsque l'on répète le même cas en français, nous n'avons pas le même sens.

On peut dire en gun okrúnɔn = oklúnɔn.

En effet, celui qui dit okrúnɔn sera compris par les locuteurs gún. Par contre, lorsqu'on admet en français une telle variation, modifie le sens du mot.

Illustrations : brique ≠ blique

Bibrique ≠ biblique

L'apprenant qui place l'un à la place de l'autre sera sanctionné par l'enseignant.

- **Anglais-pidgin (1) / Anglais-grammar (2)**

Illustrations

I no want → I don't want

He never go → He doesn't go

Ils ont tous les mêmes bases lexicales. Le premier est beaucoup parlé dans le milieu informel (milieu des affaires, des échanges commerciaux). Le deuxième quant à lui, est parlé en milieu formel donc à l'école.

A Sèmè-Kraké, puisque la plupart des apprenants cohabitent plus avec le milieu informel, ils sont souvent fascinés par l'anglais-pidgin. Une fois revenus

en milieu scolaire, ils rencontrent d'énormes difficultés grammaticales qui sont sanctionnées par les professeurs d'anglais. Ce qui ne favorise guère leur passage en classe supérieure.

Autres illustrations

- They go come tomorrow → They will come tomorrow
- He go carry the truck → He will carry the truck

L'expression du futur ou du présent progressif est marquée par " go" qui signifie "aller".

3-5-3-La prolifération des écoles privées

- Liste des écoles primaires publiques de Sèmè-Kraké

N°d'ordre	NOM DE L'ECOLE	Nombre de classe		DATE DE CREATION	EFFECTIFS DES ELEVES			Moyenne d'écoliers par clase	65 groupes pédagogiques
		Autorisé	Fonctionné		M	F	T		
1	BELLES RIVES/A	6	6	1993	139	155	294	49	
2	BELLES RIVES/B	6	6	2007	165	144	309	52	
3	KRAKE	6	6	1959	184	142	326	54	
4	KRAKE PLAGE I/A	6	6	1979	179	150	329	55	
5	KRAKE PLAGE I/B	6	6	2006	219	158	377	63	
6	KRAKE PLAGE I/C	6	6	2010	119	124	243	49	
7	KRAKE PLAGE II/A	6	6	1987	231	182	413	69	
8	KRAKE PLAGE I/B	6	6	1998	216	214	430	72	
9	WEGBEGO ADIEME /A	6	6	1997	180	172	352	59	
10	WEGBEGO ADIEME/B	6	6	2009	135	105	240	40	
11	WEGBEGO PLAGE	6	6	2008	127	134	261	44	T= 3574
					TG= 1824	TF= 1680			TG=1824= 47% TF=1680=59,99%

Source : Circonscription scolaire de Sèmè-Podji, Répertoire des écoles primaires publiques Année scolaire : 2012-2013

- Liste des écoles primaires privées de Sèmè-Kraké

N°	NOM DE L'ECOLE			CI		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		Moyenne d'écolier /classe
		Autorité	Ouvert	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	
1	AFRICA PROGRESS	6	6	40	96	52	107	43	83	32	61	14	39	7	28	188	414	69
2	LE DEVENIR KRAKE	1	1	30	56	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	56	56
3	LE REVEIL/A	6	6	19	37	17	37	9	29	16	36	14	34	8	24	83	197	33
4	LE REVEIL/B	6	6	17	35	19	37	16	32	17	36	23	32	7	22	99	194	32
5	PETIT LAROUSSE	3	6	31	56	26	49	20	33	13	21	10	18	9	12	109	189	32
6	L'INTELLIGENCE	6	6	35	65	32	59	35	61	17	42	12	32	17	31	148	290	48
7	LA SAGESSE DE KRAKE	6	6	46	93	16	53	22	39	28	57	24	43	14	31	150	316	53
8	YEMON LE PRINCE	6	6	28	65	12	29	10	32	18	38	9	22	10	28	87	214	36
9	BONIZA	6	6	11	28	15	38	17	30	12	27	13	24	7	23	75	270	28
10	LES COCOTIERS	6	6	31	36	37	72	29	60	22	50	26	41	18	40	163	326	54
11	LA GRACE DIVINE DE PADOUE KRAKE	6	6	58	106	7	22	10	30	6	10	3	5	2	6	86	179	30
12	ST ANTOINE DE PADOUE KRAKE	3	5	26	63	21	44	14	32	12	27	5	14	0	0	78	180	36
13	L'ADIESSA	6	6	22	53	18	29	20	29	13	26	15	28	20	37	108	202	
Total = 2927 écoliers																		

Source : Circonscription scolaire de Sèmè-Podji, Année scolaire 2011-2012

Une analyse des deux tableaux nous a permis d'obtenir le tableau récapitulatif ci-après.

	Effectifs par secteur	Pourcentage
Public	3 574	55 %
Privé	2 927	45 %

Nous comprenons du tableau ci-dessus que le privé occupe 45 % de l'effectif général des enfants scolarisés au cours primaire à Sèmè-Kraké. Au plan national, les enfants scolarisés au cours primaire dans les écoles privées font 15,7 % en 2010 – 2011.

Ces écoles privées de Sèmè-Kraké ne remplissent pas forcément les critères de création d'école privée en vigueur en République du Bénin. Elles sont illégalement crées pour des raisons commerciales. Les autorités restent toujours inactives malgré la recrudescence anarchique des écoles privées.

3-5-4-L'exploitation des enfants

Certains enfants pour leur survie sont assujettis aux travaux de tout genre. On les retrouve par exemple dans le marché destiné pour le commerce de l'ananas appelé « anana sodji » où ils ont pour travail le déchargement de l'ananas venant d'Allada et qui doit être exporté au Nigéria. Ils ne refusent pas de faire n'importe quel travail rémunérateur. On voit d'autres sur le parking des gros porteurs en train de charger ou de décharger de gros camions. Il y en a qu'on retrouve aussi en train de vendre à la criée et dont la plupart sont des filles. Ces dernières mêmes scolarisées ne tardent pas à abandonner les classes au profit de cette activité. Certains enfants traversent la frontière vers le Nigéria pour aller travailler en qualité de manœuvre en maçonnerie car ce travail sur la terre nigériane paie plus. Et comme cela, ils abandonnent les bancs au profit de ces activités rémunératrices.

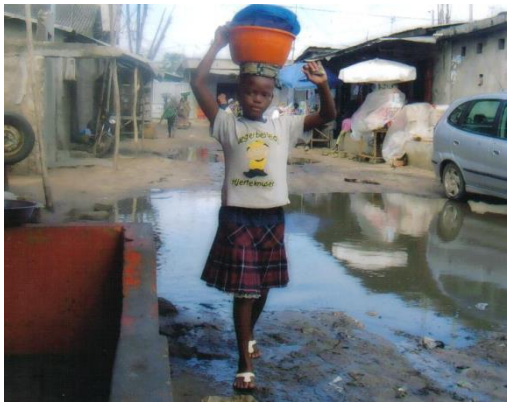

Photo1 : Fillette non scolarisée, vendeuse de pure water
Prise de vue : OGAWIN, novembre 2013



Photo 2 : Jeune garçon non scolarisé, racoleur de produits congelés
Prise de vue : OGAWIN, novembre 2013

Commentaire ou interprétation des images

La photo 1 nous montre entre autres éléments une petite fille qui est en train de vendre de l'eau fraîche "pure water" à la criée. Nous sommes bien aux environs de 15h30mn sous un soleil accablant au lendemain d'une grande pluie qui s'est abattue sur la localité. L'environnement est malsain. Mais cela ne l'empêche pas de faire son petit commerce. Si sa main droite tient le plastique qu'elle a mis sur la tête, la main gauche à son tour garde un naira. Comme nous le constatons, la fillette n'est pas joyeuse. Néanmoins elle n'a d'autres choix que de se soumettre à sa tutrice. Au moment où cette photo a été prise, c'était l'heure des classes. La jeune fille n'a donc pas la chance de bénéficier des enseignements comme les enfants scolarisés de son âge.

Comme nous le montre la photo 2, nous apercevons deux tonnelets peints en vert, jaune et rouge. On voit aussi un conteneur que la police a dressé. Nous sommes bel et bien à la frontière de Sèmè-Kraké. On voit un bois horizontalement posé sur les tonnelets. Un peu devant, nous avons une femme qui porte sur sa tête un sachet contenant des poulets congelés appelés "turkey". Elle est une racoleuse. Juste à sa droite, on aperçoit un jeune garçon qui a chargé lui aussi des poulets congelés. Ils vont en direction du Nigéria. Leur travail est

de transporter cette marchandise hors du territoire béninois où les attend déjà le propriétaire. C'est un travail lucratif. Avant de mettre ce colis sur leur tête, ils doivent d'abord recevoir la moitié de l'argent pour régler les tracasseries routières. Cette image a été prise lorsque certains enfants sont en train d'aller à l'école. On peut voir en face du jeune garçon, une fillette en kaki. Nous sommes aux environs de quatorze heures trente minutes. Notons que beaucoup de personnes détournent la vigilance des policiers grâce à l'aide que leur font certains sbires. Tous les enfants qui rentrent dans le Nigéria ne reviennent plus. Ils sont contraints à l'exil où ils subiront des travaux forcés de la part de leur nouveau maître ou de leur nouvelle maîtresse.

3-5-5- L'abandon scolaire

Même si l'école ne garantit pas nécessairement un emploi à l'apprenant, elle constitue néanmoins un medium sûr d'intégration sociale car permettant à l'homme de bien vivre et de bien se comporter dans son milieu. Elle apprend à l'enfant à s'informer et à se former pour affronter les problèmes de la vie. L'écolier ou l'élève qui abandonne est purement considéré comme déboussolé. Il est perçu comme un handicap pour sa société ; c'est-à-dire un sujet inutile qui redeviendra un analphabète. Il est ainsi un candidat potentiel au chômage.

Comme nous le savons, un pays, pour se développer, a besoin de ressources humaines de qualité qui se doivent être productives pour assurer véritablement un développement durable. L'abandon scolaire reste alors un facteur gênant et improductif pour la société parce que ces jeunes qui en sont victimes, soit de la part des parents ou de l'Etat, sont inaptes pour contribuer au développement de leur pays. Comme le dit un adage ''qui n'avance pas, recule'', ces jeunes deviennent des sujets suspects et impactent dangereusement la quiétude sociale empêchant les autres membres de la société d'évoluer.

Précisons que l'abandon scolaire à Sèmè-Kraké ne peut être une fatalité du fait des facteurs socio-économiques.

D'où provient-il alors ?

Le taux d'abandon des élèves à Kraké inquiète chaque année. La principale cause n'est pas le manque de capacité cognitive chez les apprenants mais un facteur de plus en plus d'ordre social. La pauvreté de certains parents est l'une des causes de l'abandon scolaire. Par ailleurs, des enfants abandonnent les classes à cause de l'ignorance des parents. Ces derniers disent que l'argent est le dénominateur commun. Aller à l'école est une perte de temps. Si on va à l'école pour avoir de l'argent dans l'avenir, mieux vaut commencer à l'obtenir tôt.

CHAPITRE 4 : LES DEFIS A RELEVER

4-1- Equipement en matériel didactique et création de centre d'éducation surveillé

4-1-1- Equipement en matériel didactique

Nous sommes dans une zone à risque. Faire la clôture de l'école ou du collège est d'une importance capitale. Un espace scolaire sans clôture surtout dans une zone frontière comme Kraké est une porte ouverte au crime parce que si l'école n'est pas clôturée, les apprenants ne sont pas rigoureusement suivis. Les écoles doivent disposer des tables et des bancs, des bureaux pour les enseignants, de salles des maîtres ou des professeurs bien équipées, un parking. Les responsables scolaires doivent mettre à la disposition des enseignants, les guides pédagogiques (les cahiers d'activité, cahiers d'intégration, les manuels de cours et d'exercice, etc.). Certains établissements ne mettent pas vite à la disposition des enseignants les cahiers de note et de textes, des boîtes de craie (surtout de façon permanente). Il n'est pas rare d'entendre des responsables scolaires dire que les enseignants vacataires n'ont pas droit aux fiches pour préparer les cours afin de bien accomplir leurs devoirs pédagogiques. Il faut enfin construire au profit des écoles des salles de classe.

4-1-2- Création de centre d'éducation surveillé

Dans le document : « *Promotion de la scolarisation des enfants au Bénin: le département du Mono, un exemple de réussite* »[1], par Mingnimon Alphonse AFFO, l'éducation est définie comme un processus de formation et de développement des connaissances, des aptitudes, de l'esprit et du caractère de l'individu. Elle suppose l'acquisition de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. C'est en somme la transmission des valeurs de civilisation à l'être (valeurs

[1] « Promotion de la scolarisation des enfants au Bénin : le département du Mono, un exemple de réussite » par Mingnimon Alphonse AFFO

morales, spirituelles, cognitives, comportementales). Ici, deux valeurs semblent plus importantes, il s'agit des valeurs morales et comportementales.

Rappelons d'abord que dans les zones frontalières, la morale est capricieuse. Les jeunes et donc les enfants ont très souvent des comportements bizarres parce qu'ils sont vite fascinés par leur environnement. Ensuite, ils sont exposés à plusieurs vices tels que la délinquance, le vol, le banditisme, etc. La course effrénée vers l'argent en est une autre raison du fait de l'ampleur des échanges commerciaux. Etre délinquant devient un luxe pour ces jeunes enfants qui s'habillent de façon fantaisiste. Ils ne dérobent pas non plus à l'usage de la drogue qu'ils considèrent non seulement comme un moyen de distraction mais aussi comme un moyen de travail ou un stimulant. Tout cela leur permet de déserter les milieux scolaires.

Les enfants scolarisés des zones frontalières imitent leurs amis déscolarisés. Cet état de chose les pousse à abandonner les bancs. A cet effet, il faut un centre d'éducation surveillé, c'est-à-dire chargé de surveiller des délinquants mineurs placés sous contrôle d'un éducateur ou d'un établissement spécialisé. A défaut d'en créer à Sèmè-Kraké, il faudra renforcer celui d'Agblagandan pour récupérer les enfants déboussolés afin qu'ils aient un suivi adéquat.

4-2- Personnel enseignant suffisant et qualifié

4-2-1- La conscience professionnelle

Le maître doit être un modèle partout et en tout temps. Il doit être irréprochable. Il lui faut une conduite propre à l'enseignement. Il faut qu'il gère bien les épreuves d'évaluation et les notes. Il doit avoir un amour intense pour l'apprenant et tout son comportement doit tendre vers la sublimation.

Le maître doit aussi être un homme de culture. Dans le souci de toujours mieux faire, il doit savoir aller vers les autres. C'est ce qui rend nécessaires les

séances d'animation pédagogique qui permettent des échanges d'information et de points de vue.

L'enseignant doit faire beaucoup d'efforts surtout à l'heure des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

4-2-2-Les exercices et les évaluations

Le cours une fois dispensé par l'enseignant et la note bien prise par les apprenants, des séances de réinvestissement et de devoirs de maison sont indispensables pour tester la compréhension des élèves. Cela permet aussi à l'enseignant de mesurer la portée du travail qu'il a fait afin de savoir ce qu'il faut repréciser

Les évaluations sont indispensables. Les élèves qui se rendent à l'évidence que leur professeur ne fait pas des interrogations, négligent sa matière et n'apprennent pas leurs leçons.

Dans le souci de conduire les apprenants à être sérieux avec le cours et ses leçons, le professeur doit faire des évaluations formatives et des productions scolaires dans des intentions claires. Les évaluations doivent être faites dans le seul but d'aider les apprenants à améliorer leurs connaissances. Elles ne doivent pas être punitives et doivent être rigoureusement suivies de corrections. Et l'enseignant ne doit pas garder par-devers lui au-delà du délai raisonnable les copies des élèves. Les élèves ont besoin des corrections et de leurs copies pour une meilleure fixation du savoir.

4-3- Le devoir des parents d'élève

Beaucoup de parents d'élèves ignorent aujourd'hui leurs devoirs quotidiens. Pour eux, il suffit de voir leurs enfants porter le kaki pour comprendre qu'ils fréquentent normalement un établissement scolaire alors qu'il leur faut un suivi matériel, financier et pédagogique.

4-3-1-L'entretien matériel et financier

L'échec de beaucoup d'enfants provient des parents. La cherté de la vie, le nombre trop élevé d'enfants dans les classes, empêchent beaucoup d'apprenants de bien poursuivre les études. Les parents doivent mettre les enfants dans de bonnes conditions à la maison. A défaut de disposer de l'électricité pour favoriser l'apprentissage chez les enfants, le pétrole ne doit pas manquer. Les travaux domestiques faits par les enfants ne doivent pas occuper tout le temps. Les enfants doivent disposer de matériels didactiques adéquats (les manuels scolaires, les cahiers, les livres, etc.). Ils doivent aussi être bien habillés afin qu'ils ne se sentent pas lésés. Si moyen est, il faut également leur donner l'argent de poche. Les parents doivent aimer les enfants et les traiter humainement.

4-3-2-Le suivi pédagogique

Les parents d'élève doivent rigoureusement contrôler le travail scolaire de leurs enfants ; leur prendre de répétiteurs est une nécessité et non un luxe. Les parents doivent suivre de près tout ce qui touche à la vie de leurs enfants : les plaisirs et les libertés doivent être accordés dans des limites raisonnables. Les parents doivent savoir quand les enfants ont cours et quand ils sont libres. Ils doivent exiger le retour des feuilles d'interrogations et de devoirs surveillés. S'ils sont lettrés, ils doivent lire et corriger les fautes que leurs enfants commettent dans les cahiers. Ils doivent fréquemment rencontrer les maîtres et s'enquérir des prestations et du comportement de leurs enfants. Dans le souci de bien suivre les enfants à la maison, les parents ne doivent pas prendre les maîtres pour des personnes à abattre mais ils doivent les considérer comme des collaborateurs incontournables. Pour les parents d'élèves illettrés, le suivi pédagogique apparaît irréalisable, voire impossible dans bien des cas. Sa réussite ne peut qu'être très bénéfique pour les enfants.

4-4- La motivation du personnel, des apprenants et des parents d'élèves

4-4-1-La motivation du personnel

Les responsables scolaires doivent être prêts à dialoguer avec le personnel. Tel doit être leur leitmotiv. Il n'est pas question de sentiment lorsqu'on n'est dans une zone à u comme Kraké. Les enseignants ne sont pas du tout motivés à servir à Kraké. Ils sont très fragiles et sont vite humiliés. Les responsables scolaires, au lieu d'encourager les enseignants, les démotivent très souvent. Ce qui impacte négativement et petit à petit le processus enseignement/apprentissage. A cet effet, les responsables des écoles et des collèges doivent motiver, encourager et stimuler leur personnel. Si nous sommes convaincus que l'acte d'enseigner est un sacerdoce ; il n'est donc pas bon de faire mauvaise mines aux personnes qui s'y engagent. Un adage dit : « *L'argent ne fait pas toujours le bonheur* ». L'enseignant doit être motivé pour bien faire son travail. C'est pourquoi d'après Vallerand : *« Les buts difficiles et accessibles ont un effet motivationnel important, dans la mesure où ils induisent un sens d'accomplissement personnel*». On doit donc amener les enseignants à être intrinsèquement motivés, c'est-à-dire qu'ils vont effectuer des activités pédagogiques volontairement et par intérêt pour l'activité elle-même sans attendre de récompense ni chercher à éviter un quelconque sentiment de culpabilité.

4-4-2-La motivation des apprenants

L'acte d'apprendre est un acte complexe. Un apprentissage réel ne peut se faire sans que l'apprenant ne soit motivé. Il y a quelques années, la motivation n'était pas évidente dans le processus d'enseignement / apprentissage puisque le professeur ou le maître devait contraindre l'élève à apprendre. Elle a longtemps été la propriété de l'enseignant puisqu'il s'agissait de la vocation. Mais cette conception de la motivation évolue dans l'enseignement et prend en compte l'apprenant. Aujourd'hui, nous constatons que les élèves ou les écoliers de

Kraké souffrent de l'absence de motivation. Cette absence est l'une des causes du taux élevé d'abandon. Les enfants ne trouvant pas le plaisir et la satisfaction en milieu scolaire se proposent alors de partir vers la frontière où les activités commerciales sont très bénéfiques.

On doit amener les apprenants (faux débutants) à être motivés intrinsèquement c'est-à-dire de façon volontaire et par intérêt pour l'activité elle-même sans attendre de récompense ni chercher à éviter un quelconque sentiment de culpabilité comme des personnes coupables. Pour cela, il leur faut : la curiosité car ils ne sont pas curieux, l'auto-détermination, le sentiment de compétence, la conscience des buts, l'attribution de l'attention à la tâche, la mobilisation de l'effort, l'accroissement de la persévérance, la définition des stratégies de travail.

Les responsables scolaires et leur personnel doivent aider les enfants à augmenter leur motivation. Pour cela, il leur faut :

- **la coopération** : les enfants de Kraké sont généralement considérés par le corps professoral comme des êtres difficiles à coopérer. Pour cela, ils ne bénéficient pas de la coopération des enseignants. Les responsables scolaires doivent savoir qu'ils ont intérêt à coopérer les enfants afin de connaître les difficultés qu'ils rencontrent.
- **la confiance** : les enseignants doivent ainsi faire confiance aux enfants. Si l'enseignant est désormais un guide, il doit pouvoir bien orienter les enfants.
- **la communication** : les enfants sont laissés pour compte. Ils subissent ainsi une discrimination sociale de la part des enseignants qui les considèrent déjà bien avant les premiers contacts comme des impolis. Puisque, avant l'arrivée de l'enseignant dans la zone, il a eu de mauvaises informations sur Kraké. Ce qui lui permet de rester à l'écart des jeunes apprenants dont il compare au milieu.

- **l'influence** : les enfants sont influés négativement à Kraké. On doit amener les apprenants à porter une attention particulière sur l'école. Notons enfin que la motivation doit se centrer sur l'apprentissage. On passe donc de l'affectif au cognitif sur l'axe élève-savoir. Il n'y a donc plus de doute aux enseignants qui se demandent comment motiver les élèves.

4-4-3-La motivation des parents d'élèves

En dehors des enseignants et des apprenants, il urge aussi de motiver les parents en les encourageant non seulement pour instruire leurs enfants mais aussi les accompagner à les maintenir à l'école. Pour cela, il relève de l'autorité de l'Etat et des partenaires de prendre en charge les dépenses relatives à la scolarisation des enfants : achat de matériels scolaires, soins, etc. Aussi doivent-ils accompagner les apprenants à poursuivre les études universitaires et enfin à participer à leur insertion dans la vie professionnelle.

4-4-4-Les obligations des apprenants

• Le respect

Les élèves sont ces êtres encore fragiles qui ont besoin pour s'élever de la main tendue des adultes. La communauté a l'obligation de les assister constamment. Ne pas le faire ou le faire de la mauvaise manière équivaudrait à une démission afin que le travail du maître ne soit pas un coup d'épée dans l'eau. Les apprenants doivent être dans de bonnes dispositions qui favorisent un meilleur apprentissage.

La discipline est un facteur déterminant dans l'aboutissement de toute entreprise humaine. Le désordre n'a jamais engendré le progrès. Il a toujours favorisé l'échec. Ils doivent adopter à l'égard d'eux-mêmes, de leurs aînés, des professeurs, des membres de l'administration et des différents usagers de l'école, une attitude digne.

• Le travail bien fait

Dans "Cette Afrique-là", le camerounais Jean IKELLE-MATIBA écrit : « *Ce sont les valeurs personnelles qu'on considère. Vois-tu, si le fils du dernier paysan se distingue par son effort, il te dépassera. Tu deviendras son serviteur. C'est évident que l'effort est très nécessaire pour la réussite* ».

Considérant cette affirmation de l'auteur, nous dirons que l'effort reste un facteur déterminant dans la réussite de tous les enfants. L'apprenant qui ne le sait pas, perd son temps et fait dépenser inutilement ses parents. L'élève qui le comprend bien et se prend au sérieux, fait la fierté de son maître. L'enseignant attend donc de la part de l'apprenant un travail toujours bien fait. Ce dernier doit savoir qu'il a des opposants farouches à son ascension vers la réussite. Ils ont pour noms : la paresse, la mauvaise compagnie, la désobéissance, l'orgueil, le banditisme, la délinquance, le manque de courage et de conviction et enfin l'amour de la facilité. L'apprenant doit avoir pour compagnons la promptitude, l'obéissance, le courage et l'humilité. La promptitude oblige l'apprenant à être actif.

• L'élève et l'évaluation

Plus que des sanctions, les notes ou appréciations données doivent fonctionner comme des repères.

L'évaluation fait aussi partie du métier de l'élève. Il doit être attentif, essayer de comprendre, participer à la vie du groupe, répondre aux questions ou formuler ses propres interrogations. De même, il doit savoir que son travail va être régulièrement évalué. L'évaluation ne doit pas le surprendre. Les indications fournies par l'enseignant pendant le cours le renseignent sur ce qui est important de retenir, de savoir faire. Il est généralement informé des conditions dans lesquelles il aura à faire la preuve de ce qu'il a appris.

Les notes et les appréciations, loin d'être des sanctions doivent fournir à l'élève des repères, des moyens de situer ses progrès ou ses difficultés.

Il devient donc autonome quand il sait gérer ses apprentissages et sait s'auto évaluer.

4-5- La lutte contre la déperdition scolaire et la politique spécifique de scolarisation des enfants des zones frontalières

4-5-1- Lutte contre la déperdition scolaire

Pour lutter contre la déperdition scolaire, il faut une responsabilité partagée ; aussi bien de la part des responsables scolaires que des parents d'élèves. Pour cela, les responsables doivent :

- disposer d'un cadre éducatif adéquat. Cela va constituer en la construction des salles de classe, d'un bon équipement en laboratoire, d'une bibliothèque, d'une infirmerie, d'une cantine scolaire et de la construction en matériaux définitifs de la clôture des écoles et des collèges.
- Recruter du personnel enseignant qualifié en nombre suffisant. Les faire passer dans une école de psychopédagogie sera un grand atout parce que cela va consister à préparer le professeur à bien exécuter les actes professionnels d'enseignement que sont la formation, la planification (programmation), l'intervention et l'évaluation.
- Garantir la sécurité à Kraké puisque cela va apaiser d'abord le cœur des apprenants mais aussi mettre en confiance les enseignants.
- Mettre en place une structure qui sera chargée d'encourager les apprenants surtout ceux qui sont en difficultés scolaires. Il faut leur montrer les biens fondés de la scolarisation tout en précisant les atouts qu'elle offre aux activités commerciales.

4-5-2- La politique spécifique de scolarisation des enfants des zones frontalières

Lorsqu'il s'agit de la question de la scolarisation des enfants à Kraké, l'Etat béninois doit pouvoir accorder une importance particulière à cela quand on sait qu'on est dans une zone frontalière. Une zone pareille comme le font certains pays comme la République Démocratique du Congo, la France, etc., est considérée comme une zone prioritaire. L'Etat doit mettre en place des aides spécifiques pour :

- encourager, dans le sens de sensibiliser les parents à faire un bon suivi des enfants en les inscrivant davantage dans les écoles
- accompagner, en ce sens que, une fois les enfants scolarisés qu'ils ne soient plus déscolarisés à cause des différents obstacles que présente le milieu.
- l'Etat a aussi l'obligation de subventionner le coût directe de scolarisation. Les apprenants doivent disposer gratuitement des manuels scolaires tels que cahiers, livres, bics, gommes, crayons, sacs, traceurs, etc.

En dehors de tout cela, l'Etat peut programmer et faire des dons aux apprenants des écoles et des collèges.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous pouvons dire que l'école reste et demeure un lieu rassurant pour l'acquisition de compétences professionnelles. Mais malheureusement tous les enfants n'arrivent pas à suivre ces formations surtout ceux des zones déshéritées comme Kraké. Alors que la constitution du 11 décembre 1990 stipule en son article 9 que : « *Tout être humain a droit au développement et au plein épanouissement de sa personne dans ses dimensions matérielle, temporelle, intellectuelle...* ». L'article qui suit dit que : « *Toute personne a droit à la culture* ». L'article 13 de la même constitution reconnaît que « *l'Etat pourvoit à l'éducation de la jeunesse par des écoles publiques* ». La scolarisation à Kraké n'est pas privilégiée. Les écoles publiques sont insuffisantes. Ce qui fait que les enfants sont entassés dans les classes. Cela conduit à la déperdition scolaire alors que pour l'UNESCO tout enfant a droit à l'éducation qui selon le Professeur de Psychopédagogie, Célestin NEKPO, est *« Le grand cheval de bataille de toutes les sociétés modernes à l'échelle planétaire : former l'homme total (esprit et corps), l'homme "démocratique"...* ».

La pauvreté, l'ignorance, l'instabilité sociale, l'insuffisance des infrastructures scolaires sont autant d'éléments qui minent une bonne scolarisation des enfants de Kraké. Un autre élément important à prendre en considération est le flux migratoire qui fait que la scolarisation à Kraké est difficile à contrôler et à maîtriser. C'est pourquoi l'Etat doit spécialement mettre un accent particulier sur ce cas. Encourager la scolarisation des enfants à Kraké ; c'est lutter contre certains vices qui gangrènent notre société. Il revient à l'Etat et aux partenaires de prendre en main la scolarisation à Kraké.

Les enfants qu'ils soient garçons ou filles doivent être traités sur le même pied d'égalité sans aucune distinction. Les parents ne doivent pas privilégier les

uns au détriment des autres. Ils doivent tous être scolarisés et poursuivre leur parcours scolaire jusqu'à terme.

S'il est bon que tous les enfants doivent être scolarisés, il serait aussi bon qu'ils poursuivent leurs études à terme.

BIBLIOGRAPHIE

1- AKPAILA, D. et AL, UNESCO, 1991, *Les Aspects Socioculturels de la Fréquentation des Filles au Niveau Primaire au Bénin*, 93p.

2- BENIN ALAFIA 2025, Août 2010, *Etudes Nationales de Perspective à Long Terme*, 235p.

3- BERNARD, Jean-Marc, et al, 2005, *Le Redoublement, Mirage de l'Ecole africaine*? 96p.

4- BRUNSWIC, E., et al, Paris, 2003, *Les Multigrades : une contribution au développement de la scolarisation en milieu rural africain* ?, 221p.

5- EISEMON, O., T., Paris, 1997, *Réduire les Redoublements : problèmes et stratégies*, 59p.

6- KABORE KONKOBO, Madeleine, Mars, 2008, *La Déperdition Scolaire au Burkina-Faso : causes, conséquences et perspectives*, Women Health Education Programme, 11p.

7- Novembre, 2007, *Politique Nationale de l'Education et de la Formation des Filles au Bénin*, 67p.

8- SAWADOGO, J., B., et al 2002, *L'Abandon Précoce en Milieu Scolaire/ Analyse et Recherche de Modèles Explicatifs*, 85p.

9- WIEIKART, D. , P, 2000, Paris, *L'Education de la Petite Enfance : l'offre et la demande*, UNESCO, 108p.

10- SODJINOU, E. et al, 2009, Cotonou, Janvier, *Etude sur les Violences contre les Enfants en Milieu Scolaire au Bénin*, 96p.

11- SEDEL., C. et al, Septembre 2001, *Coût d'Opportunité et Scolarisation des Enfants dans Cinq Pays de l'Afrique de l'Ouest, Bénin, Burkina-Faso, Mauritanie, Guinée, et le Togo*, 20p.

12- *Rapport de Performance du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire* (MEMP) gestion 2008, Novembre 2001,88p.

13- *Rapport de Performance du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire* (MEMP) gestion 2009, Avril 2010,88p.

14- *Premier Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement* (OMD), Cotonou, Juillet 2013, 28p.

15- *Rapport Mondial sur l'Education, le Droit à l'Education vers l'Education pour Tous tout au long de la vie*, UNESCO, 2000,182p.

16- GUIMADI, A. et Al, Cotonou, Janvier 2003, *Recherche-Action sur la Scolarisation et le Maintien des Filles à l'Ecole à Sinendé*, 73p.

17- *Rapports des Statistiques de Fin d'Année du CEG Kraké-Plage*, 1997, 1998, 1994, 2000, 2001,2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012.

18- Annuaires Statistiques, Enseignement Primaire Public, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011.

19- Liste par Ordre Alphabétique des Ecoles Primaires Privées de la Commune de Sèmè-Podji, 2011-2012.

20- Liste par Ordre Alphabétique des Ecoles Primaires Publiques de la coMmune de Sèmè-Podji, 2011-2012.

21- Circonscription Scolaire de Sèmè-Podji : Répertoire des Ecoles Primaires Publiques.

22- Pénurie de Professeurs Qualifiés dans l'Enseignement. Impact et Conséquences : Cas des Trois CEG de la Commune de Ouaké, UAC, DA, ANIWANOU, L., 2005, 66p.

23- Typologie des Fautes de Français chez les Apprenants Baatɔnuphones : cas du CEG Toura (Banikoara), UAC, DSLC, Option Didactique du Français, AZANLIN, J., 2013, 107p.

24- www.google.com 15/05/2013 à 17h30mn, 25/07/13 à 13h17mn

25- www.insae-bj.org 13/02/2014 à 10h37mn

26- Microsoft Encarta 2009

27- Microsoft Encarta Junior

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de rendement interne au primaire en 2011……. 22

Tableau 2 : Evolution des TBS par département et par sexe en 1991-1992 et 2001 – 2002 …….. 22

Tableau 3 : Taux de promotion, de redoublement et d'abandon en 1992 – 1993 ……. 23

Tableau 4 : Taux de promotion, de redoublement et d'abandon en 2001 – 2002……. 23

Tableau 5 : Effectifs des élèves promus, redoublants et abandons par département en 2011……. 24

Tableau 6 : Taux d'achèvement et de rétention au primaire entre 2006 et 2011…… 25

Tableau 7 : Taux brut, taux net de scolarisation et indice de parité filles / garçons entre 2006 et 2011…….. 25

Liste des graphiques

Graphique 1 : Pourcentage du taux d'élèves redoublants du CEG Kraké-Plage……. 32
Graphique 2 : Pourcentage du taux d'abandon du CEG Kraké-Plage…. 32
Graphique 3 : Pourcentage du taux d'admis du CEG Kraké-Plage…… 33
Graphique 4 : Taux de scolarisation à Sèmè-Kraké…… 34
Graphique 5 : Pourcentage des langues parlées en milieu scolaire……. 37

ANNEXES

Questionnaire destiné aux élèves

Identification

- Lieu d'enquête
- Sexe
- Age
- Classe et effectif de la classe
- Activités extrascolaires
- Profession des parents : père ; mère

01- Pourquoi allez-vous à l'école ?

02- A votre avis qu'est-ce qui pourrait vous pousser à abandonner vos études ?

03- Quelle est l'activité qui vous occupe le plus pendant vos heures de repos ?

04- Que pensez-vous des abandons des classes par des élèves en cours de scolarité ?

05- Quelles sont les causes de ces abandons ?

06- Que pensez-vous de vos frères ou camarades qui ont abandonné les classes ?

07- Avez-vous déjà connu de redoublements ou échecs ?

08- Quel est l'impact de ces redoublements ou échecs sur votre scolarité ?

09- Quelle est votre condition de vie ?

10- Jouissez-vous du soutien des parents ?

11- Vivez-vous seul ou avec un parent proche ?

12- Propositions pour un meilleur avenir des déscolarisés.

13- Propositions pour résoudre le problème de la déperdition scolaire et pour une scolarisation réussie dans le milieu.

Questionnaire destiné aux élèves déscolarisés

Identification

- Lieu d'enquête
- Sexe
- Age
- Classe et effectif de la classe
- Activités extrascolaires
- Profession des parents : père ; mère

1- Quelle a été votre niveau d'étude ?
2- Pourquoi avez-vous abandonné les classes ?
3- Qui a pris la décision de mettre fin à vos études ?
4- Pensez-vous que votre famille en est pour quelque chose ?
5- Aviez-vous disposé des moyens pour vos études ?
6- Combien de fois aviez-vous redoublé les classes ?
7- Vous vous sentez bien après avoir abandonné les classes ?
8- Regrettez-vous d'avoir abandonné les classes ?
9- Quelle a été votre condition de vie quand vous étiez sur les bancs ?
10- Que comptez-vous faire dans l'avenir ?
11- Propositions pour un meilleur avenir des déscolarisés
12- Propositions pour pallier la déperdition scolaire et pour une meilleure scolarisation dans le milieu

Questionnaire adressé aux enseignants.

Identification

- Lieu d'enquête
- Sexe
- Age

1- Etes-vous enseignant à Kraké ?

2- Quand aviez-vous commencé par enseigner à Kraké ?

3- Etes-vous enseignant à Kraké par vocation ?

4- Etes-vous à l'aise dans votre fonction ?

5- Rencontrez-vous des difficultés sur le terrain ?

6- Vous vous sentez en confiance avec vos apprenants ?

7- Vos apprenants sont-ils motivés à votre avis ?

8- Bénéficiez-vous des primes particulières de la part de l'Etat ?

9- Suggérez quelques pistes pour éradiquer la déperdition scolaire.

Tableau 1 : Taux d'exclus

	1996-1997	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2011-2012
Effectif total	110	140	188	244	1228	1328	1598	1965
Nombre d'exclus	04	02	01	02	137	34	44	12
Pourcentage	3,63%	1,42%	0,53%	0,81%	11,15%	2,56%	2,75%	0,61%

Au vu des résultats du tableau, nous pouvons dire que de 1996 à 2001, le taux est constant, alors que ce taux est triplé de 2007 à 2012. Soit un pourcentage de 1,6% de 1996 à 2001 contre 4,3% de 2007 à 2012.

Tableau 2 : Taux de redoublants

	1996-1997	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2011-2012
Effectif total	110	140	188	244	1228	1328	1598	1965
Nombre de redoublants	40	36	37	72	526	190	384	436
Pourcentage	36,36%	25,71%	19,68%	29,50%	42,01%	14,30%	24,03%	22,18%

Tandis que le taux d'exclusion est triplé dans le tableau1, au niveau du tableau 2, c'est le taux du redoublement de 27,81% de 1996-2001 à 25,63% entre 2007-2012 est resté constant.

Tableau 3 : Taux d'Admis

	1996-1997	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2011-2012
Effectif total	110	140	188	244	1228	1328	1598	1965
Nombre d'admis	62	99	148	163	498	1053	1060	1449
Pourcentage	56,36%	70,71%	78,72%	66,80%	40,55%	79,29%	66,33%	73,74%

De 1996 à 2001, le taux d'admis des élèves était de 68,14%. Alors que de 2007 à 2012 ce taux est légèrement régressé à 64,97%.

Tableau 4 : Taux d'abandons

	1996-1997	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2012
Effectif total	110	140	188	244	1228	1328	1598	1965
Nombre d'abandons	04	03	02	07	87	53	110	74
Pourcentage	3,63%	2,14%	1,06%	2,86%	7,08%	3,99%	6,88%	3,76%

Le tableau 4 vient mettre fin à notre inquiétude et lève toute équivoque. Dans ce tableau, nous remarquons que le taux d'abandon s'est triplé. Il était de 1,42 % et passe à 05,42 %. Si le taux d'admis est élevé de 1996-2001, cela se comprend par le simple fait que des élèves abandonnent très peu et sont moins exclus.
Puisque ici, le taux d'admissibilité est relatif au taux d'exclusion, d'abandon et de redoublement.

Tableau 5

	Nombre de foyers	Foyers sans vidomègon	Foyers avec vidomègon
	1500	1275	225
Pourcentage	100%	85%	15%

Il ressort de nos enquêtes que 15% des enfants sont des Vidomègon.
Des 35,31% d'enfants non scolarisés, environ 15% sont des vidomègon. Les 20,31% restant sont soit avec leur père ou leur mère.

Table des matières

DEDICACE……..……. 2
REMERCIEMENTS……..……. 3
SIGLES ET ACRONYMES ……. 4
RESUME EN IDAASHA….. …… 5
SOMMAIRE……... 6
INTRODUCTION ……..…… 7

CHAPITRE1 : GENERALITES…….. 10
1.2. Clarification conceptuelle ……..…..… 10
1-1-1- La scolarisation des enfants…….…….. 10
1-1-2- Etat des lieux……. 10
1-1-3- Défis à relever……..….. 11
1-1-4- L'échec scolaire ……... 11
1-1-5- Le retard scolaire……....….. 11
1-2 Revue de littérature……..……... 12
1-3 Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude……..……... 14
1-3-1 Problématique ……..……..……...… 14
1-3-2 Objectifs de l'étude……..… 16
1-3-3 Hypothèses de l'étude……..…….. 16
1-4- Cadres et méthodologie de l'étude ……... 17
1-4-1 Cadre théorique ……..….. 17
1-4-2 Cadre de l'étude ……..….. 17
1-4-2-1- La situation économique de Sèmè-Kraké……..… 18
1-4-2-2- Caractéristiques socioculturelles de Sèmè-Kraké……..… 19
1-4-3- Méthodologie de l'étude……..… 20
1-4-3-1- Les outils de l'enquête ……..……..… 20
1-4-3-1-1-La revue documentaire ……..…… 20
1-4-3-1-2- Le questionnaire……. ……..…… 20
1-4-3-2- Stratégie d'intervention sur le terrain ……. ……..…… 20
1-4-3-3- Champ de l'enquête …….. ……. 20
1-4-3-4- Méthode d'échantillonnage……. ……. 21

CHAPITRE 2 : APERÇU DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS AU BÉNIN. 22
2-1- Statistique du taux d'admissibilité, d'échec et d'abandon…… 22
2-2- Les conditions favorables à la scolarisation des enfants au Bénin…… 27
2-2-1. L'appui des partenaires au développement ……..……... 27
2-2-2- Les efforts du gouvernement ……..……..…… 28
2-3- Les conditions défavorables à la scolarisation des enfants au Bénin…… 29
2-3-1- Les handicaps sociaux……. 29
2-3-2- Les handicaps Familiaux ……. 30
2-3-3- Les violences …….. 30

CHAPITRE 3 : ETAT DES LIEUX DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS À SÈMÈ-KRAKÉ……...…… 32
3-1-Le taux d'admissibilité, de redoublement et d'abandon au CEG Kraké-Plage… ..
3-2- Taux d'achèvement et de rétention au primaire à l'EPP Wégbégo-Adièmè à Sèmè-Kraké …… 33
3-3- Les différentes interventions dans la scolarisation des enfants à Sèmè-Kraké… .. 33
3-4- Taux de scolarisation des enfants à Sèmè-Kraké ……. 34
3-5- Les obstacles liés à la scolarisation des enfants à Kraké …….. 35
3-5-1- Insuffisance du matériel didactique et du personnel enseignant qualifié…… 35
3-5-2- L'impact du bilinguisme…….……. 36
3-5-2-1-Définition du terme bilinguisme…….…… 36
3-5-2-2-Présentation du bilinguisme à Kraké. ……..…… 37
3-5-2-3-L'impact du bilinguisme chez les apprenants à Kraké. ……..……. 39
3-5-3- La prolifération des écoles privées……...……. 43
3-5-4- L'exploitation des enfants…….…...…… 45
3-5-5- L'abandon scolaire…….……..……... 47

CHAPITRE 4 : LES DEFIS A RELEVER…….…….…….…… 49
4.1. Equipement en matériel didactique et création de centre d'éducation surveillé…... 49
4-4-1- Equipement en matériel didactique.…….…….…… 49
4-4-2- Création de centre d'éducation surveillé.…….…….…… 49
4-5- Personnel enseignant suffisant et qualifié……..……...…….. 50
4-5-1- La conscience professionnelle……..……...…… 50
4-5-2- Les exercices et les évaluations……. 51
4-6- Le devoir des parents d'élève…… 52
4-6-1- L'entretien matériel et financier……. 52
4-6-2- Le suivi pédagogique……. 53
4-7- La motivation du personnel, des apprenants et des parents d'élève……. 53
4-7-1- La motivation du personnel.…… 53
4-7-2- La motivation des apprenants …… 53
4-7-3- La motivation des parents d'élève……. 55
4-7-4- Les obligations des apprenants…….... 55
4-8- La lutte contre la déperdition scolaire et la politique spécifique de scolarisation des enfants des zones frontalières…… 57
4-8-1- Lutte contre la déperdition scolaire……..... 57
4-8-2- Politique spécifique de scolarisation des enfants des zones frontalières…… 58
CONCLUSION…….. 59
BIBLIOGRAPHIE…….. 61
Liste des tableaux …….. 64
Liste des graphiques ……... 65
Annexes…….. 66
Table des matières ……..…. 72